



www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. CII N° 252

LES SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2011

2,63\$ + TAXES = 2,99\$

LA DÉMOCRATIE À L'ÈRE NUMÉRIQUE
Plus qu'une commission d'enquête, le Québec a besoin d'une politique de **divulcation des données gouvernementales**

Avec ça, la corruption ne peut pas survivre

Les avancées technologiques facilitent désormais la gestion et le croisement de bases de données informatiques complexes pour plus de transparence

LFABIEN DEGLISE ANTOINE ROBITAILLE
Le rêve est à portée de souris, mais il n'est encore qu'un rêve. Imaginez: une application Web baptisée «élus.qc» — ou «élus.ca» — qui permettrait de suivre chaque politicien à la trace... numériquement, s'entend. Clic: ici, les contrats soutenus par lui, accordés à tel ou tel entrepreneur. Clic: là, le détail de ses dépenses dans le cadre de ses fonctions, des

contributions électorales qu'il a reçues, de ses déplacements, de ses rencontres... et autres informations publiques que la logique des données ouvertes

«Actuellement, plusieurs personnes détiennent un pouvoir dans l'administration parce qu'elles possèdent de l'information et sont les seules à y avoir accès»

(*open data*) et de gouvernement ouvert (*open government*), deux concepts en phase ascendante dans les lieux de pouvoir au Québec comme ailleurs dans le monde, se prépareraient bientôt à rendre disponibles.

«Plus que d'une commission d'enquête, c'est de politiques agressives de libération des données gouvernementales que le Québec a besoin aujourd'hui»,

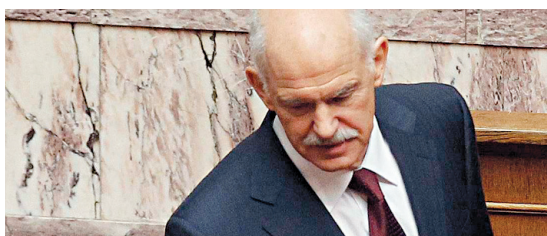
lance à l'autre bout du fil James McKinney, programmeur chez Nord Ouvert, un groupe de programmeurs versés dans la promotion de la transparence dans les administrations publiques. «Dans un milieu comme celui-là,

la corruption ne pourrait certainement pas survivre.»

Assainir les fondements de la démocratie par le numérique, le projet est ambitieux, mais loin d'être utopique, croient les défenseurs de la gouvernance numériquement ouverte, dont la voix porte avec un peu plus d'insistance depuis quelques mois au Québec. Les avancées technologiques qui facilitent désormais la gestion, le partage et surtout le croisement de bases

VOIR PAGE A 14: DÉMOCRATIE

■ Le Québec ne manque pas d'exemples, à lire en pages A 6 et A 7



REUTERS

ÉCONOMIE

La Grèce se coalise pour affronter la tempête

■ À lire en page C 1

Le Devoir toujours en progression

■ À lire en page A 2

À VOS MONTRES!

À 2h la nuit prochaine, nous reviendrons à l'heure normale. Il faudra donc reculer d'une heure montres, coucoucs, horloges et autres sabliers. Bonne nuit!

INDEX

Actualités.....	A 2	Éditorial.....	B 4
Annonces.....	C 13	Idées.....	B 5
Avis publics.....	C 9	Monde.....	A 11
Bourse.....	C 2	Mots croisés.....	D 6
Carrières.....	C 4	Météo.....	C 9
Décès.....	C 13	Perspectives.....	B 1
Dossier.....	A 6	Sports.....	C 13
Économie.....	C 1	Sudoku.....	D 5

Les voleurs d'eau

Dans le nord du Kenya, les querelles tribales au sujet de vol de bétail se sont perpétuées dans le XXI^e siècle. Aujourd'hui cependant, on ne s'affronte plus pour le contrôle d'un pâturage mais pour la propriété d'un barrage, et les lances ont cédé la place aux armes automatiques, alors que le gouvernement central semble impuissant devant un conflit qui freine le développement de la région.

VALERIAN MAZATAUD

Chandail bleu foncé, pantalon de camouflage court et kalachnikov en main, Samson Kibith, 22 ans, est assis en haut de la colline, le regard perdu vers le nord, par-delà la rivière Turkwel et le mont Masol. À la frontière des comtés du Turkana et du Pokot, la région voit s'affronter les voleurs de bétail des deux tribus depuis toujours. Aujourd'hui pourtant, les razzias de

chèvres et de moutons se sont métamorphosées en des affrontements plus violents. L'enjeu? Plusieurs milliers d'hectares de terre arable riche en minéraux, une rivière parmi les plus puissantes de la région et une des centrales hydroélectriques les plus modernes du pays.

«J'allais chercher de l'eau à la rivière hier quand ils m'ont tiré dessus. Je n'ai vu que trois Turkanas, mais ils étaient au

VOIR PAGE A 14: VOLEURS



VALERIAN MAZATAUD LE DEVOIR

Dans le nord du Kenya, l'eau est au centre de bien des querelles.

CONSTRUCTION

Lemieux s'attaque à «l'impuissance des leaders syndicaux»

La p.-d. g. de la CCQ veut casser le pouvoir des syndicats affiliés en redonnant le contrôle des cotisations aux centrales

KATHLEEN LÉVESQUE

La Commission de la construction du Québec (CCQ) vient de mettre fin à une entente administrative de plus de trente ans avec les 45 syndicats affiliés à la FTQ-Construction et au Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International), redonnant du coup le contrôle des cotisations syndicales aux deux centrales.

En entrevue au *Devoir*, la p.-d. g. Diane Lemieux ne s'en cache pas: les 28 locaux de l'International et les 17 de la FTQ-Construction apparaissent comme les meneurs d'un système empêchant l'industrie d'évoluer. Les débrayages organisés il y a deux semaines dans les chantiers de construction et les dérapages qu'ils ont entraînés contrastent, selon elle, avec la porte entrebâillée par le président de la FTQ, Michel Arsenault et le président de l'International, Gérard Cyr, pour changer les règles en ce qui a trait notamment au placement syndical de la main-d'œuvre.

«Je m'attaque à l'impuissance des leaders syndicaux à maîtriser certaines situations», a affirmé Diane Lemieux en mesurant bien ses mots.

Ainsi, Mme Lemieux a fait parvenir jeudi dernier une lettre aux dirigeants syndicaux pour les aviser que la CCQ met fin à l'entente et «revient à l'esprit de la Loi [R-20] qui reconnaît cinq associations représentatives», soit la FTQ, l'International,



Diane Lemieux

VOIR PAGE A 14: CONSTRUCTION

www.groupefides.com

Un superbe roman sur les ambitions et les rêves d'un jeune avocat trentenaire

Ronald Lavallée
Le bonheur à Memracook

29,95\$ • 456 PAGES

FIDES

ACTUALITÉS

Le Devoir toujours en progression

Les ventes du *Devoir* poursuivent leur progression. Pour le semestre terminé le 30 septembre dernier, la diffusion payante totale des éditions de semaine du journal a progressé de 4,7 % pour atteindre 29 812 exemplaires. L'édition du samedi a pour sa part vu sa diffusion

ment quatre ont connu durant cette période de six mois une augmentation de tirage. *Le Devoir* est celui qui, une autre fois, affiche les meilleurs résultats en pourcentage. Tous les autres ont subi des baisses variables.

Le quotidien montréalais *The Gazette* est le journal qui a enregistré les pertes les plus sévères. En semaine, sa diffusion a chuté de 14,6 %, passant de 136 376 à

116 446 exemplaires. *The National Post* a pour sa part subi des pertes de 5,7 %, et *The Globe and Mail* de 2 %.

Outre *Le Devoir*, le seul quotidien francophone à connaître une augmentation de sa diffusion



est *La Presse*, avec une progression de 3,25 % en semaine, et de 0,9 % le week-end. *Le Soleil*, publié dans la capitale nationale, connaît une diminution de 0,5 % en semaine et de 2 % le samedi. *Le Droit* d'Ottawa et *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières connaissent aussi des baisses de tirage, tandis que

La Voix de l'Est de Granby, *Le Quotidien* de Chicoutimi et *La Tribune* de Sherbrooke maintiennent tout compte fait leur situation. Les données du *Journal de Québec* et du *Journal de Montréal* ne sont pas disponibles, la diffusion de ces journaux étant mesurée par une autre maison d'audit dont les

rapports sont publiés à une autre période de l'année.

Une étude sur le lectorat du *Devoir* réalisée par le Print Measurement Bureau montre par ailleurs que chaque exemplaire du journal est lu en moyenne par 5,2 personnes en semaine et par 3,9 personnes le samedi. Au cours d'une même

semaine, le nombre de personnes qui auront lu l'une ou l'autre des éditions du *Devoir* est de 369 000. Nous les remercions de leur fidélité au rendez-vous que nous leur proposons quotidiennement.

Bernard Descôteaux
Directeur du *Devoir*

Accumuler. Prévoir. Protéger.

Restez maître de votre patrimoine au fil de l'évolution de vos besoins et de vos objectifs. Notre équipe de professionnels financiers s'assure à ce que vous tiriez profit des opportunités qui se présentent pour vous et votre famille. Notre gamme de services primés* comprend les suivants :

- la planification fiscale et du patrimoine ;
- la planification successorale et fiduciaire ;
- la gestion de placements ;
- les opérations bancaires courantes.

Découvrez pourquoi BMO Banque privée Harris devrait devenir votre partenaire financier. Visitez bmobanquepriveeharris.com ou composez le **1-855-648-0642**.



MD Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. BMO Banque privée Harris est une société membre de BMO Groupe financier. Les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de portefeuille sont offerts par BMO Harris Gestion de placements inc., une filiale indirecte de la Banque de Montréal. Les services administratifs ainsi que les services en matière successorale, fiduciaire et fiscale et de garde de valeurs sont offerts par l'entremise de la Société de fiducie BMO, une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.
* BMO Banque privée Harris nommée meilleure banque privée au Canada par le magazine World Finance et le Global Banking & Finance Review.

ACTUALITÉS



Marois ne tolérera plus de frondes

MÉLISSA GUILLEMETTE

La mise à l'écart de chefs péquistes par une minorité de mécontents, c'est terminé, a dit hier Pauline Marois. De plus, elle n'acceptera désormais aucune fronde de ses députés et militants.

En entrevue à l'émission *Mongrain* sur les ondes de LCN, le chef du Parti québécois (PQ) dont le leadership est mis en cause a été claire: elle ne se laissera pas déloger. «J'ai vu des chefs avant moi quitter: [René] Lévesque a quitté à la suite de chicanes, on a vu Pierre Marc [Johnson], notre ami Lucien [Bouchard], qui a été un peu poussé, Bernard [Landry] et André [Boisclair]... Je vais vous dire une chose, ça va s'arrêter à moi.»

Elle assure qu'une minorité d'insatisfaits ne pourra plus dicter ses choix à la majorité. «Il faut mettre derrière nous la chicane, le monde en a comme ça!» a-t-elle dit, visiblement exaspérée. Selon Pauline Marois, c'est d'ailleurs les conflits internes qui minent la popularité du parti. La preuve? En juin, le PQ était en bonne position dans les sondages. C'est bien un signe qu'elle n'est pas le problème: elle est toujours la même femme qu'en juin.

Le problème vient plutôt des «maudits débats sur la place publique» qui se poursuivent depuis juin, a-t-elle dit au cours de l'entrevue de 25 minutes. «On s'est chicanés depuis ce temps-là mur à mur, sans arrêt. Il y en a toujours un qui sort pour dire: "C'est pas bon, c'est pas ça qu'il faut faire", etc.» Le départ de cinq députés à la fin de juin en est l'élément déclencheur, estime Mme Marois.

Le prochain qui contestera son leadership devra quitter le parti, a-t-elle précisé, d'un ton sévère qu'on avait peu entendu ces derniers mois. «J'en suis là. Je vais faire ça dès que quelqu'un va lever la main pour dire: "Tu passes pas, ça ne marche pas, il faudrait adopter telle affaire différente."»

Le PQ peut reprendre la confiance de la population s'il arrive à mettre la chicane de côté, a-t-elle ajouté. Elle a rappelé que juste avant les élections de 1976, des militants voulaient écarter René Lévesque, tout comme ça a été le cas avec Jacques Parizeau en 1994. Dans les deux cas, ils ont remporté les élections et mené le Québec vers un référendum.

Quittera-t-elle son poste si elle sent que sa présence nuit au parti? lui a finalement demandé Jean-Luc Mongrain. «Prêtez-moi suffisamment d'intelligence stratégique pour être capable de prendre les décisions qui seront nécessaires lorsqu'il sera nécessaire de les prendre, a répondu Mme Marois. Mais je n'en suis absolument pas là.»

Le Devoir

Registre des armes à feu

Les proches de victimes de fusillade pressent Jean Charest d'agir

BRIAN MYLES

Les familles des victimes de fusillade et les députés d'opposition fondent leur dernier espoir sur le premier ministre Jean Charest pour sauver le registre des armes à feu d'une destruction imminente.

Des députés du Parti québécois, de Québec solidaire, des proches des victimes de la tuerie de Polytechnique et la mère d'Anastasia de Sousa (tuée au collège Dawson) ont invité le premier ministre à demander une injonction, sans délai, pour forcer le gouvernement conservateur à préserver les données du registre, et les rendre à Québec pour qu'il puisse continuer à contrôler les armes d'épaule sur son territoire.

Heidi Rathjen, l'une des fondatrices de la Coalition pour le contrôle des armes à feu, dont les actions ont mené à la création du registre, a ac-

cusé le gouvernement Harper de faire preuve «d'un entêtement et d'une mauvaise foi si épouvantable» qu'elle juge futile de poursuivre le dialogue avec Ottawa. «Les conservateurs ignorent sciemment les faits, l'avis des experts et la volonté de la majorité de la population qui appuie l'enregistrement des armes», a dit Mme Rathjen, au nom du groupe Polysous-voient.

Sylvie Haviernick, dont la sœur Maud fait partie des 14 victimes de la tuerie de Polytechnique, en 1989, a rappelé que le meurtrier avait utilisé une carabine Ruger Mini-14, la même arme employée par le tueur norvégien qui a fait 69 victimes cet été. La Ruger Mini-14 fait partie des sept millions d'armes d'épaule sur lesquelles il n'y a pas de registre. «La police ne saura plus qui en achète, combien et à qui ils les revendent. C'est inimaginable», estime Mme Haviernick.

Louise de Sousa, la mère

d'Anastasia, en a tout simplement ras-le-bol «de la désinformation et de la propagande» des conservateurs, qui se font les complices du lobby des armes dans la destruction d'une politique efficace de sécurité publique.

Les conservateurs sont déterminés à abolir le registre des

députés québécois a moins d'importance que les préoccupations du lobby des chasseurs. «Il faut le faire! Une déclaration plus arrogante que ça, ça n'existe pas», dénonce Stéphane Bergeron, porte-parole du Parti québécois en matière de sécurité publique.

M. Paradis a invité Québec à refaire le registre à zéro s'il le souhaite. Or, l'impôt prélevé au Québec a déjà financé environ le quart

L'impôt prélevé au Québec a déjà financé environ le quart de la mise en place du registre, un montant de 250 millions

de la mise en place du registre, un montant de 250 millions. «Les données existent, on les a payées, on les veut pour constituer notre registre», martèle Stéphane Bergeron. Selon lui, les libéraux ont fait «un pas important» cette semaine en demandant au contrôleur des armes à feu de la province, qui relève de la Sûreté du Québec (SQ),

de ne pas détruire les données. Il somme maintenant le gouvernement Charest de recourir aux tribunaux.

Le député de Québec solidaire, Amir Khadir, est du même avis. «Le registre sauve des vies, a-t-il rappelé. Il ne faut pas perdre de temps, s'engager tout de suite et rassurer les familles. Il ne faut pas hésiter.»

À Québec, le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, a indiqué qu'il envisageait toutes les possibilités, y compris une demande d'injonction. Pour ce faire, il doit cependant attendre que les conservateurs adoptent officiellement le projet de loi, a-t-il expliqué. «Le fait que les gens manifestent leur désaccord avec la position du gouvernement fédéral va nous aider à continuer notre travail», a commenté M. Dutil.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

Le rapport de force avec Ottawa repose sur la santé économique du Québec, selon François Legault

ALEXANDRE ROBILLARD

Québec — Le cofondateur de la Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ), François Legault, estime que le rapport de force avec Ottawa repose sur l'amélioration de l'économie québécoise.

Sortant d'une rencontre avec le maire de Québec Régis Labeaume, hier, M. Legault a constaté qu'Ottawa a annoncé récemment une succession de décisions accueillies par des critiques au Québec.

Quelques heures avant que le Directeur général des élections reconnaisse officiellement la CAQ comme parti politique, M. Legault a déclaré que le Québec est handicapé, dans son rapport de force, par les versements fédéraux de péréquation qu'il reçoit. «Je pense qu'on doit améliorer les relations, améliorer le rapport de force avec Ottawa, a-t-il dit lors d'un point de presse. Je pense qu'une des bonnes façons de le faire, c'est entre autres d'avoir une meilleure situation économique et d'être capable d'être un joueur qui contribue à la fédération plutôt qu'un joueur qui reçoit de la péréquation.»

M. Legault a jugé qu'il était inacceptable que les conservateurs abolissent le registre des armes d'épaule et nomment un anglophone unilingue au poste de vérificateur général. L'ex-député péquiste a aussi estimé



François Legault

YAN DOUBLET LE DEVOIR

que le gouvernement fédéral aurait dû permettre au chantier naval Davie d'avoir sa part d'un plantureux contrat pour la construction de navires. «Il y a certains dossiers où effectivement on n'est pas d'accord avec le gouvernement fédéral, a-t-il dit lors d'un point de presse. Il faut le dire haut et clair.»

«Dans le dossier de la Davie, on peut se demander: est-ce qu'on aurait pu fractionner les contrats?

Dans le dossier du vérificateur unilingue, c'est inacceptable. Il faut, à un moment donné, qu'il y ait un lien qui se crée entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral.»

Malgré les critiques qui ont accueilli les décisions d'Ottawa, M. Legault ne croit pas que cette situation pourrait profiter aux souverainistes québécois. «Je ne pense pas qu'il y ait un apéritif pour les questions constitu-

tionnelles, a-t-il dit. Il ne faut pas non plus promettre des choses qu'on ne peut pas livrer.»

Officialisation accélérée

Plus tôt hier, des membres de la CAQ s'étaient présentés au bureau du Directeur général des élections (DGE) en vue de participer à la procédure d'autorisation du nouveau parti politique. Le porte-parole du DGE, Denis Dion, a affirmé que cette procédure inhabituelle avait été consentie à la CAQ afin d'accélérer le traitement de sa demande. Habituellement, ce processus s'accomplit par la poste. «De façon inhabituelle, on a accepté de faire ça de la façon dont la Coalition le demandait, a dit M. Dion. On est là pour aider, pas pour faire de la bureaucratie.»

Pour compléter la demande d'autorisation, au moins 100 personnes devaient signer des documents certifiant qu'ils ont la qualité d'électeur et sont membres de la future CAQ. M. Dion a fait savoir en fin d'après-midi, hier,

que cette procédure avait été complétée, ce qui fait que la CAQ est officiellement reconnue comme parti politique.

Une des signataires, Nathalie D'Amours, une ancienne militante adéquate, a déclaré pour sa part qu'elle souhaite une fusion de la CAQ et de l'ADQ. Selon elle, M. Legault se distingue parce qu'il s'est engagé à réaliser rapidement ses engagements. «Je n'ai aucune idée pourquoi il ferait mieux, a-t-elle dit. Par contre, son engagement est clair. Ses objectifs sont clairs. Il veut les faire dans un délai très court. En politique, souvent, on a l'impression que le temps dilue l'idée.»

Lors de son point de presse, à l'hôtel de ville de Québec, M. Legault s'est rangé derrière la décision du gouvernement Charest d'octroyer 200 millions pour la construction de l'amphithéâtre de Québec puisque l'infrastructure générera des retombées.

La Presse canadienne

Signature.ca
Des vacances pensées pour vous

10 MILLIONS\$ EN RÉDUCTIONS DE PRIX

NOUS AVONS MIS L'ÉQUIVALENT DE 10 MILLIONS EN RÉDUCTIONS DE PRIX SUR NOS FORAITS VACANCES.

Départs de Montréal • 1 semaine • Tout compris

Cayo Santa Maria, Cuba Tropical Cayo Santa Maria All Suites Resort ***** Suite Junior 7 et 14 janvier 795\$	Riviera Nayarit, Mexique Riu Jalisco ***** Chambre 21 janvier 1195\$
Puerto Plata, Rép. dom. Riu Merengue *****plus Chambre 18 décembre 995\$	Saint-Martin Sonesta Maho Beach Resort & Casino **** Chambre deluxe 12 et 19 janvier 1395\$

Pour réserver vos vacances Signature, contactez votre agence de voyages ou visitez Signature.ca

Départs de Montréal. Offre d'une durée limitée. La réduction de prix de 10 M\$ est une offre nationale valide sur des nouvelles réservations en collaboration avec les partenaires hôteliers participants. Offre valable sur des réservations effectuées entre le 5 et le 11 novembre 2011 pour un voyage effectué entre le 1 déc./11 et le 31 mars 2012. Les économies engendrées par la réduction sont déjà calculées dans le prix et sont basées sur le tarif régulier brochure. Le prix est par personne, basé en occupation double pour un forfait vacances d'une semaine à une date et destination sélectionnées, incluant taxes et frais relatifs au transport sauf la taxe locale au départ de certaines destinations. Offre soumise à changement et pouvant être retirée en tout temps sans préavis, non applicable sur des réservations de vols seulement et ne pouvant être jumelée à d'autres offres promotionnelles. Vols opérés par Sunwing Airlines. Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 3,50 \$ par tranche de 1 000 \$ de services achetés. Veuillez vous référer aux modalités et conditions de la brochure Vacances Signature 2011-2012. Titulaire d'un permis du Québec, 05/11/2011.

COEUR DES SCIENCES - UQAM

Conférence

Quand le cœur crie!
Environnement

Une conférence de François Reeves

La morbidité cardiovasculaire ne cesse d'augmenter sur la planète. Entre la pollution de l'air et celle de nos assiettes, les sources de stress sur nos artères abondent. Quand la cardiologie rencontre l'environnement.

François Reeves est professeur agrégé au Département de médecine et au Département de santé environnementale de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Jeudi 10 novembre 2011, 19 h

www.coeurdessciences.uqam.ca 514 987-0357

Cette semaine, à l'UPop Montréal...

Manga : pour en finir avec les robots géants
Salon Manga-thé - 2011 Saint-Denis, Montréal
lundi 7 nov. 19h **Kesséça manga ?**

Parlons cerveau II
Café Le Placard - 2129, avenue du Mont-Royal Est
mardi 8 nov. 19h30 **La difficile mais nécessaire multidisciplinarité**

Révolution féministe
Bar Populaire - 6584 boul. St-Laurent
mercredi 9 nov. 19h **Diversité des tactiques et action féministe**

La théorie de l'évolution
Centre humaniste de Montréal - 1225, boulevard St-Joseph Est
jeudi 10 nov. 19h **Le cerveau a-t-il évolué pour croire en Dieu?**

upopmontreal.com

ACTUALITÉS

Projet de loi C-317

Les syndicats n'auront pas à ouvrir leurs livres

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La tentative d'un député conservateur de forcer les syndicats à révéler leurs salaires et dépenses a avorté. Le président de la Chambre des communes a tranché hier qu'il y a eu un vice de procédure au moment du dépôt du projet de loi et que celui-ci doit donc être retiré de l'ordre du jour.

Le député conservateur Russ Hiebert avait déposé un projet de loi d'initiative parlementaire, le C-317, exigeant de tous les syndicats de fournir une panoplie d'informations supplémentaires à l'Agence du revenu du Canada: salaire des dirigeants, employés et contractuels, tout prêt de plus de 250 \$, justification de toute dépense de plus de 5000 \$, pourcentage du temps des dirigeants consacré au lobbyisme. À défaut de quoi, le syndicat perdrait son statut fiscal permettant aux syndicats d'obtenir un allègement fiscal pour leurs cotisations.

M. Hiebert soutenait que les syndicats devaient fournir ces informations puisqu'ils jouissaient d'un traitement de faveur, n'ayant pas à payer d'impôt. Il n'exigeait toutefois pas le même niveau de transparence des Chambres de commerce, du Conseil du patronat et des ordres professionnels qui jouissent du même congé fiscal.

Mais voilà: le NPD s'est opposé au dépôt même de ce projet de loi, soutenant qu'il aurait un impact fiscal sur les contribuables et qu'il devait donc, détail de procédure parlementaire, être précédé d'une motion de voies et moyens, ce que seul un ministre peut faire.

Le président de la Chambre, le conservateur Andrew Sheer, lui a donné raison. «Le défaut par l'organisation ouvrière de se conformer supprimerait également une déduction fiscale dont peuvent actuellement se prévaloir les membres cotisants du syndicat. Pour la présidence, il ne fait aucun doute que cela peut aussi être considéré comme la suppression d'un allègement fiscal. Pour ces seuls motifs, le projet de loi C-317 aurait besoin d'être précédé d'une motion de votes et moyens.»

C'est donc comme si le projet de loi n'avait jamais existé. Russ Hiebert dispose maintenant de 20 jours pour proposer un autre projet de loi.

Le Devoir

Vérificateur général unilingue anglophone

Démission au bureau du futur vérificateur

Michel Dorais dénonce ainsi l'unilinguisme de Michael Ferguson

MARIE VASTEL

Ottawa — La nomination de Michael Ferguson au poste de vérificateur général a connu un autre coup dur hier: un membre de son futur bureau a démissionné en dénonçant le fait qu'il ne soit pas bilingue, «une compétence essentielle». Mais malgré ces désaccords, le premier ministre a confirmé la nomination.

«Bien que sa compétence ne fasse aucun doute, je crois que la nomination d'un vérificateur unilingue en 2011 constitue une grave erreur de parcours», a indiqué Michel Dorais dans sa lettre de démission, transmise hier au Devoir.

Une démission de l'interne qui mine encore plus la légitimité de la nomination de M. Ferguson, selon l'opposition. Car M. Dorais a précisément dénoncé l'unilinguisme du nouveau vérificateur pour justifier qu'il claque la porte du BVG, où il travaillait au comité de vérification interne après une carrière de 30 ans dans la fonction publique. «Promettre de maîtriser l'autre langue officielle tout en remplissant ses fonctions n'est ni réaliste, ni acceptable», a-t-il dénoncé.

La veille, la nomination de M. Ferguson n'avait été soutenue que par les membres du gouvernement conservateur. Du jamais vu. L'opposition, elle, s'y était unanimement opposée, aux Communes comme au Sénat. Et la grogne aurait même atteint le caucus conservateur, puisque le sénateur Léo Houssakos a confié à La Presse qu'il se serait

opposé au vote de ses collègues conservateurs si vote il y avait eu — un vote par appel nominal n'a pas été demandé au Sénat et la motion a donc été adoptée avec dissidence. Tous critiquent le fait qu'un candidat unilingue ait été choisi pour un poste qui réclamait pourtant un candidat bilingue.

«A un moment donné, il faut arrêter de défendre l'indéfendable», a lancé le libéral Denis Coderre. C'est une question de valeurs fondamentales de ce pays [...] Le bilinguisme, ce n'est pas un francophone qui parle anglais.»

Selon les partis d'opposition, cette vaste protestation forcerait maintenant M. Ferguson et le gouvernement à réfléchir, puisque le nouveau chien de garde du gouvernement n'a l'appui que du parti au pouvoir. Or les troupes de Stephen Harper ne semblaient pas du même avis, le premier ministre ayant plutôt confirmé par voie de communiqué l'entrée en fonction de M. Ferguson prévue le 28 novembre. Aux Communes, ses ministres ont martelé qu'ils maintenaient leur choix, «le meilleur candidat», choisi au mérite.

Le Parlement avait un mois pour se prononcer à la suite de l'annonce de M. Harper il y a 10 jours de son intention de nommer M. Ferguson. Et les conservateurs auraient dû justement «repenser à leur affaire avant de forcer la note», a déploré le néodémocrate Guy Caron. Or, «présentement, ils ont simplement accéléré le processus d'embauche».

Joint par courriel hier, M. Ferguson a indiqué qu'il n'était «pas prêt à faire des entrevues».

Au BVG, on a indiqué, à propos de M. Dorais, que «le vérificateur général par intérim accepte sa démission et regrette que le Bureau ne bénéficiera plus de ses conseils».

Plaintes au Commissaire

En comité parlementaire cette semaine, M. Ferguson a été forcé d'avouer qu'il ne comprenait pas les questions qui lui étaient posées en français et qu'il n'était pas en mesure d'y répondre dans la même langue. Il s'est en outre défendu d'avoir postulé à un poste bilingue sans en avoir les compétences, expliquant que des chasseurs de têtes étaient venus le recruter. Une facture de 150 000 \$ pour le gouvernement, révélait La Presse hier, et qu'on refusait d'expliquer les conservateurs.

Signe que la grogne s'amplifie, les plaintes auprès du Commissaire aux langues officielles s'accroissent. Le bureau de Graham Fraser en compte maintenant six depuis l'annonce de la nomination de M. Ferguson. La Fédération des communautés acadiennes et francophones (FCFA) en a déposé une à son tour, hier, après les néodémocrates et les libéraux. Une enquête a été ouverte cette semaine.

Le Devoir



Michael Ferguson

Saganash est seul avec ses propos sur la partition du Québec

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le député et aspirant chef néodémocrate Romeo Saganash ne sera pas rappelé à l'ordre pour avoir mis en doute la position du Nouveau Parti démocratique sur l'accession du Québec à l'indépendance. Selon lui, la règle du «50 % +1» n'est peut-être pas suffisante et la partition devrait être discutée si les forces du oui l'emportent.

Le NPD soutient qu'il reconnaîtra la séparation du Québec si elle obtient 50 % des voix plus une lors d'un référendum. M. Saganash a déclaré à La Presse canadienne jeudi qu'il n'était pas certain que cette position respecte l'avis de la Cour suprême sur la clarté référendaire. Le député cri est allé plus loin

en avisant le Québec qu'un oui pour la séparation signifierait probablement un oui à la partition du territoire, parce que les communautés autochtones exerceraient aussi leur droit à l'autodétermination. «En tant que peuple, ils ont le droit de décider de l'avenir de leur territoire traditionnel.»

«Si le Québec décide d'essayer de se séparer du Canada, ils auront beaucoup d'enjeux à gérer, y compris celui du droit à l'autodétermination des peuples autochtones», a dit M. Saganash. Quand la journaliste lui a fait remarquer que les souverainistes soutiennent que le territoire québécois est indivisible, il a répondu: «C'est leur affirmation. Je ne pense pas que ça fonctionne comme ça.»

Invité à commenter les propos de son collègue,

le président du caucus québécois du NPD, le député Guy Caron, a été prudent. «On a dit au début que la course à la chefferie va amener un brassage d'idées. Les candidats individuellement sont libres d'amener des idées et c'est vraiment ce à quoi sert la course à la chefferie. Alors, il n'y a pas de commentaires particuliers par rapport à ça.»

Dans les coulisses, des responsables du NPD étaient bien contents de pouvoir invoquer leur obligation de neutralité et ainsi laisser M. Saganash se débrouiller seul avec cette sortie qui risque de faire du bruit.

Avec la collaboration de Marie Vastel Le Devoir

Nous aimerions rencontrer votre fille.

The Study est à la recherche de filles qui deviendront des femmes formidables. Des bourses d'études sont offertes.

VISITEZ NOTRE MATERNELLE
Mardi 15 novembre

Visite à 9h / Activités et présentation à 10h

UNE ÉCOLE PRIVÉE
POUR FILLES QUI
OFFRE UN PROGRAMME
ÉDUCATIF BILINGUE
(MAT-SEC V)



The Study
LE MONDE A BESOIN DE
FEMMES FORMIDABLES



3233 The Boulevard, Westmount
Admissions: 514.935.9352 poste 229

thestudy.qc.ca

DECLARATION D'ADMISSIBILITÉ À L'ENSEIGNEMENT EN ANGLAIS NON REQUISE DE LA MATERNELLE À LA 6^e ANNÉE



TOUJOURS EN TÊTE

À nouveau cette année, l'INRS se classe première au Canada pour son intensité de recherche, grâce à l'excellence de ses professeurs.

Actives en recherche fondamentale, essentielle à l'avancement de la science, les équipes de recherche de l'INRS jouent également un rôle clé dans le développement de solutions concrètes aux préoccupations de notre société et la formation d'une relève scientifique hautement qualifiée.

Félicitations à tous nos professeurs et chercheurs!

INRS

Université d'avant-garde



INRS.CA

porter

raffinée sur toute la ligne

Vous avez toute la fin de semaine pour choisir votre destination.

Notre solde d'anniversaire se prolonge jusqu'au lundi 7 novembre.

Pour célébrer nos cinq ans, nous vous offrons 50 % de rabais sur le tarif de base de tous nos vols. Réservez avec le code **CINQ50** d'ici le 7 novembre 2011.

50 % DE RABAIS



Vols au départ de Montréal. Mentionnez le code **CINQ50**

Voyagez d'ici le 31 mars 2012. Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 50 %.

Les tarifs aller simple incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport.**

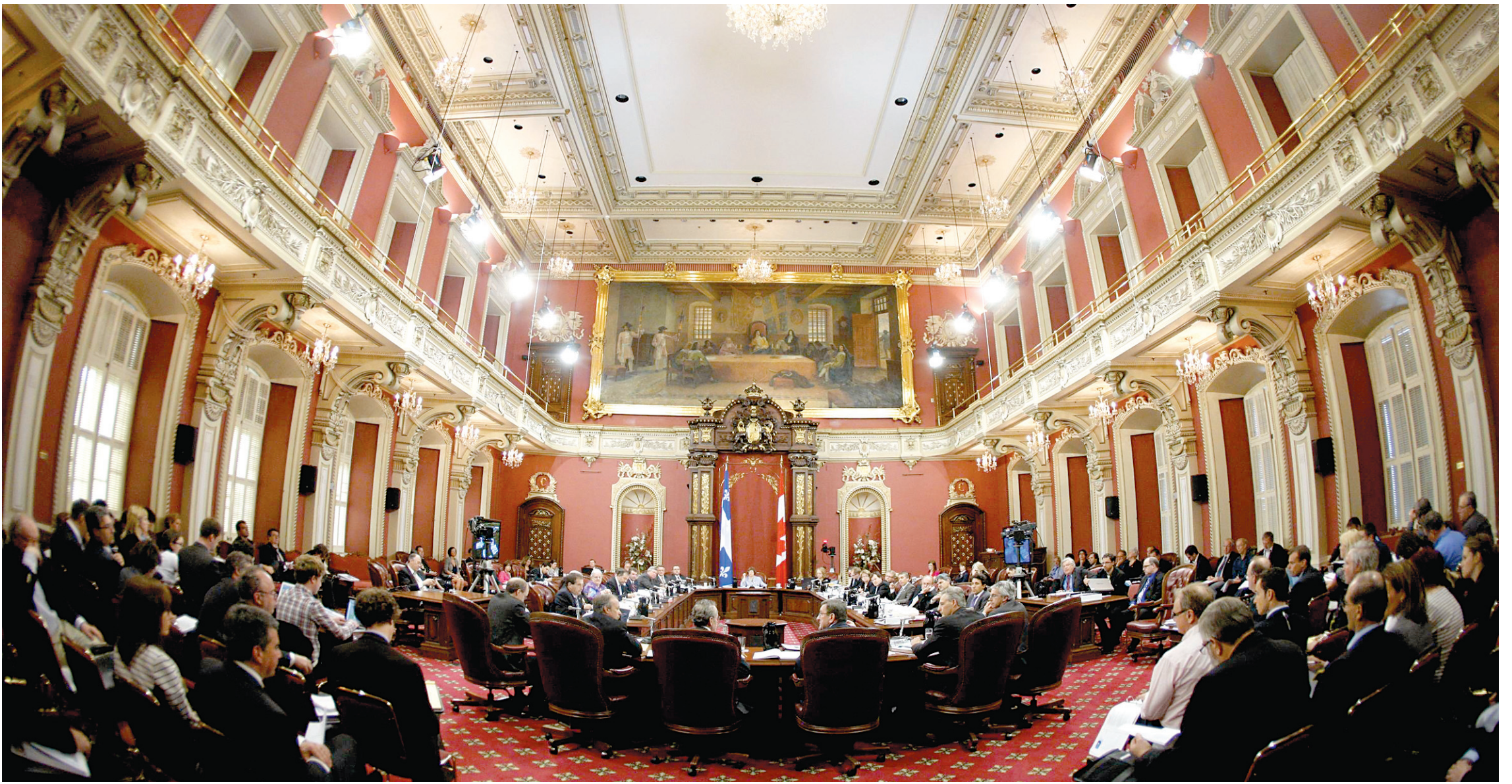
TORONTO 18 par jour	HALIFAX 2 par jour	ST. JOHN'S	SAULT STE. MARIE	SUDBURY	THUNDER BAY	WINDSOR	TIMMINS à partir du 16 janvier
88 \$*	108 \$*	163 \$*	157 \$*	152 \$*	152 \$*	152 \$*	152 \$*
CHICAGO	MYRTLE BEACH	NEW YORK	VERMONT à partir du 15 décembre	BOSTON	Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.		
156 \$*	192 \$*	156 \$*	127 \$*	156 \$*			

*Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Ces tarifs pourraient ne pas être en vigueur pendant toute la durée de la promotion. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

**Ces tarifs ci-dessus aller simple incluent les services de NAV Canada, les frais d'assurance et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

flyporter.com

LA DÉMOCRATIE



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Québec consulte et se prépare à dicter aux fonctionnaires de l'État les règles d'application d'un gouvernement ouvert, mais les membres de l'Assemblée nationale pourraient continuer à ne pas donner le bon exemple.

«Gouvernement ouvert», Assemblée nationale fermée?

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — C'est à l'Assemblée nationale qu'ont été votés les articles de loi qui préparent l'avènement d'un «gouvernement ouvert», mais cette même assemblée refuse de s'y soumettre. Veut-elle rester «fermée»? Lorsqu'on aborde la question avec Henri-François Gauthrin, député de Verdun chargé par Jean Charest en octobre 2010 de mener une consultation sur le sujet, il se voit déjà sous le feu d'un barrage de questions en conférence de presse: «*J'imagine que la première question que vous allez nous poser quand on va parler de transparence, ça va être: "Pourquoi pas la transparence à l'Assemblée nationale?" J'ai pas de réponse. Mais je serai capable de patiner si vous voulez.*»

Le leader parlementaire adjoint du gouvernement ne manque pas d'humour. L'article 16,1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels est ce qu'il y a de plus sérieux cependant (voir texte ci-contre). Ajouté en 2006 à la loi, cet article adoptait «*le concept de la diffusion obligatoire et automatique de certains documents ou renseignements accessibles en vertu de la loi*», selon les mots du dernier rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information (http://www.cai.gouv.qc.ca/06_documentation/01_pdf/Rapport%20quinquennal%202011_CAI_Web.pdf). Or, le lieutenant-gouverneur et l'Assemblée nationale en sont explicitement exclus. «*Moi je sais qu'on a, à l'Assemblée, une position pour les données. C'est une position traditionnelle. Je ne sais pas pourquoi. Enfin bon*», bredouille M. Gauthrin.

C'est à son article 34 que la Loi sur l'accès... bloque spécifiquement l'accès aux informations du Parlement: «*Un document du Bureau ou d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les*

services de l'Assemblée n'est pas accessible, à moins que le membre ne le juge opportun.» Cet article a servi de bouclier de 1992 à 2002 pour empêcher un journaliste, Rod Macdonnell, de *The Gazette*, d'accéder aux allocations de dépenses des députés. Le nouveau Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, adopté en 2010, oblige tous les députés à déposer une déclaration complète de leurs intérêts, mais n'a rien changé quant aux dépenses.

Même fermeture pour les crédits, fait remarquer le député indépendant Eric Caire. Contrairement à tout autre organisme étatique, les crédits de l'Assemblée nationale n'ont pas à être votés, «*ils sont reconduits automatiquement*».

Jusqu'à ce que Eric Caire et son collègue Marc Picard refusent, en 2010, d'accorder leur consentement pour cette reconduction, les crédits n'étaient même pas étudiés! «*Quand tu ne prêches pas par l'exemple, ne te demande pas pourquoi les gens sont cyniques*», tranche M. Caire. M. Picard a même déposé un projet de loi pour forcer l'étude automatique de ces crédits.

Guichet unique recherché

Évidemment, insiste M. Gauthrin, l'idée d'un gouvernement ouvert dépasserait de beaucoup la question de la divulgation des dépenses des élus ou des crédits de l'Assemblée nationale. Il

est actuellement à rédiger son rapport au premier ministre qu'il compte déposer le 15 décembre.

Son adjoint a dans les mains les principales conclusions du rapport. Il lui lance: «*Allez, tu lui donnes, on fait du gouvernement ouvert, non? Je ne suis pas ici pour cacher de l'information!*» et éclate d'un rire homérique.

Premier constat, après deux consultations, l'une avec les sous-ministres et l'autre avec le

public: le fameux article 16,1 n'est pas vraiment appliqué. «*Si on l'appliquait déjà, on aurait pas mal de choses.*»

Beaucoup de choses sont en place, mais attendent d'être «*activées*». Selon ce qu'écrit la Commission d'accès à l'information dans son dernier rapport quinquennal, le Règlement sur la diffusion, qui découle de l'article 16,1, renferme en effet «*les germes d'un gouvernement ouvert*». Selon la CAI toutefois, «*il reste*

ra embryonnaire à moins de continuer à évoluer vers l'ouverture de l'ensemble des organismes publics et de la totalité de leurs données.»

Éparpillement

Aux yeux de M. Gauthrin, une des principales «*faiblesses*» actuellement est que «*chacun des ministères et organismes met ses données sur son propre site. On aurait besoin d'un site unique*». Il souligne que le rapport de Dominique Payette

sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec évoque la mise sur pied d'une plateforme appelée www.data.gouv.qc. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) ou l'Institut de la statistique du Québec pourraient en être responsables.

M. Gauthrin, un physicien spécialisé en physique mathématiques, s'anime lorsqu'il souligne l'importance de certaines questions techniques. La question des licences par exemple. «*Au point de vue légal, il faudra prévoir qu'on reste propriétaire des données, mais qu'on donne accès à celles-ci.*»

Autre question qui le passionne, celle du format: «*Quand l'information est en PDF — bref, que ce sont des images —, les ordinateurs ne peuvent traiter les données. Il faut qu'il y ait une possibilité de consultation machine et de croisement de fichiers.*» C'est à ce moment-là, et à ce moment seulement que «*le citoyen peut devenir créateur d'une information utile pour la société*», plaide-t-il.

Sécuriser les données

Évidemment, il ne faut pas oublier le volet sécurité, qui sera mis en évidence dans son rapport. L'accès doit rester simple, mais il faudra passer par un mode de création de compte avec identifiant et mot de passe.

Le risque le plus important est peut-être celui de la divulgation de renseignements personnels. M. Gauthrin et son groupe proposeront donc une sécurisation des données *a priori* de la divulgation.

Et s'il fallait cibler un secteur qui devrait être prioritaire pour un gouvernement ouvert québécois? Après un moment de réflexion, il lance: «*les Ressources naturelles! Vous avez des cartes, des données sur le bois par exemple. Vous êtes en mesure de tout mettre ça ensemble. Il y a beaucoup d'informations dans ce ministère.*»

Le Devoir

Art. 16,1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics

Un organisme public, à l'exception du lieutenant-gouverneur, de l'Assemblée nationale et d'une personne qu'elle désigne pour exercer une fonction en relevant, doit diffuser, dans un site Internet, les documents ou renseignements accessibles en vertu de la loi qui sont identifiés par règlement du gouvernement et mettre en œuvre les mesures favorisant l'accès à l'information édictées par ce règlement.

Les Soirées Relations

La justice sociale au cœur de nos débats

Dans la foulée du dossier «*La théologie de la libération, d'hier à aujourd'hui*» (*Relations* no 752, novembre 2011), nous vous convions à une table ronde :

ACTUALITÉ DE LA THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION

Quels sont les fondements de cette manière de comprendre la foi chrétienne en étroite solidarité avec les pauvres et les opprimés? Quelle est sa pertinence dans le contexte de la mondialisation capitaliste profondément inégalitaire et de la crise écologique actuelle? Comment inspire-t-elle une «*spiritualité de l'action*»?

À Montréal

Lundi 7 novembre 2011, de 19 h à 21 h 30
Maison Bellarmin,
25, rue Jarry Ouest
☎ Jarry ou De Castelnau

Avec :

- **Lise Baroni**, théologienne;
- **Patrice Perreault**, bibliste;
- **Jean-Claude Ravet**, rédacteur en chef de *Relations*.

À Trois-Rivières

Lundi 16 novembre 2011, de 19 h à 21 h 30
Société St-Jean-Baptiste de la Mauricie
3239, rue Papineau

Avec :

- **Yvonne Bergeron**, théologienne;
- **Claude Lacaille**, bibliste;
- **Jean-Claude Ravet**, rédacteur en chef de *Relations*.

Contribution suggérée : \$ 5

Renseignements : Agustin Nicolau au (514) 387-2541, poste 241
anicolau@cjf.qc.ca / www.cjf.qc.ca

Les Soirées Relations sont organisées par le Centre justice et foi

Pour vous éviter un procès

Voyez

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

NOUVEAUTÉ

Une édition spéciale du Docte Rat

Le Docte Rat Bouffe

Un jeu d'humour et de table pour satisfaire les besoins des joueurs les plus boulimiques!

Pour commander : www.ledocterat.com

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne
ADULTES • COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514 • 861 • 0630
VIEUX-MONTRÉAL

Je suis là pour vous écouter

ERNEST GODIN MA, Psy, MA, Soc.
Psychologie

PLUS DE 30 ANS D'EXPERTISE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DU MIEUX ÊTRE PSYCHOLOGIQUE

514 992-7535 Outremont

- MEMBRE DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES
- MEMBRE DU RÉPERTOIRE CANADIEN DES PSYCHOLOGUES OFFRANT DES SERVICES DE SANTÉ
- MEMBRE DE L'ASSOCIATION AMÉRICAINE DES THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX

À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Gouvernement ouvert

Le Québec ne manque pas d'exemples à suivre

Le chiffre est étourdissant: 390 136. C'est le nombre de bases de données brutes et de données géolocalisées qui, en date d'hier, ont été placées dans la sphère publique par le gouvernement américain, précurseur en matière d'ouverture de données publiques et de gouvernement ouvert.

FABIEN DEGLISE

Au pays de Barack Obama, qui s'est illustré lors du dernier scrutin fédéral pour avoir mis le Web participatif, dont les réseaux sociaux font partie, au service de son élection à la tête du pays, cette logique d'ouverture des données produites par l'administration a permis à ce jour la création de 1119 applications imaginées par l'administration elle-même. 236 par des citoyens, dont 51 sont en format mobile.

Parmi elles, des «apps», comme on dit, qui permettent d'informer les services d'entretien de sa ville des travaux de réparation à faire dans son quartier, de suivre les variations de la taxation dans l'espace et dans le temps, de se tenir informé des rappels de produits ou de suivre en temps réel les alertes météo. Entre autres.

Transparence par le numérique et le partage d'informations, non nominatives s'entend, assemblées avec les deniers de l'Etat: le mouvement est amorcé et pas juste aux États-Unis, mais également en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, où les gouvernements centraux tout comme les municipalités sont en train d'écrire la modernité démocratique en explorant les chemins de l'«open data» et de l'«open government», comme on dit là-bas.

L'exemple municipal

«Les municipalités sont aux premières loges pour mettre en place de telles politiques d'ouverture», lance Patrick Parent, d'e-Gouv Québec, un groupe de fonctionnaires qui fait la promotion et l'éducation de cette transparence numérique dans leur milieu de travail. «Les administrations sont moins grosses, plus proches des citoyens et du coup, il est possible de développer des applications concrètes qui très vite parlent autant aux gens qu'aux fonctionnaires, qui comprennent alors les avantages de telles politiques.»

Au Canada, Toronto, Vancouver, Ottawa, Edmonton ou encore Nanaimo — en Colombie-Britannique — ont succombé à l'appel de l'ouverture qui permet, comme le dit la Ville reine, de «construire une ville qui pense comme le Web». Dans le fief du pourtant très conservateur Rob Ford, les programmeurs de tout acabit peuvent aujourd'hui y manipuler, par exemple, les données «anonymisées» des appels faits au service 311 — les appels des citoyens pour s'informer de services ou signaler des problèmes —, ou encore toutes les informations produites par les services d'entretien des infrastructures, de planification financière, les appels d'offres, les dépenses par service, le rôle d'évaluation... et de croiser tout ça pour en dresser des portraits inédits ou éclairer les enjeux municipaux autrement.

Une poignée d'applications

«Les possibilités sont infinies», résume James McKinney, de l'organisme Nord Ouvert, un OSBL qui fait la promotion de la transparence numérique et de l'engagement numérique des citoyens. Le groupe planche actuellement sur un système permettant de suivre les activités des

élus municipaux de Montréal, sur la base des données publiques. «Mais pour le moment, au Québec, l'idée s'installe délicatement.»

A ce jour, les données publiques n'ont donné naissance qu'à une minuscule poignée d'applications, dont ZoneCone.ca, qui propose de suivre en temps réel l'emplacement des travaux

«L'ouverture des données représente un enjeu démocratique et civique important»

— James McKinney

sur le réseau routier du Québec, ou encore Patiner Montréal, qui indique aux internautes l'état des patinoires publiques de leur quartier. Il y a aussi Resto Net, qui croise les bases de données des restaurants du Québec avec celle des inspections de routine en matière de salubrité, ainsi qu'un projet pilote de budget participatif numérique, Budget Plateau, pour l'arrondissement du même nom. Les citoyens y étaient

invités à frotter leurs convictions à la dure réalité des finances publiques.

Une résistance à vaincre

«Pour le moment, c'est assez limité parce que les données fiables et libres sont rares», dit M. McKinney. Avec sa politique d'ouverture des données,

adoptée la semaine dernière, Montréal compte toutefois multiplier les bases de données versées dans l'espace public au rythme de 10 par mois. L'administration reconnaît d'ailleurs avoir à surmonter quelques craintes de fonctionnaires, qui anticipent une perte de pouvoir en perdant le contrôle sur les données, mais doit également composer avec des contraintes techniques majeures: des données ont été et sont encore accumulées sur des systèmes informatiques obsolètes, dans des formats que les appareils numériques d'aujourd'hui ne peuvent pas toujours «lire».

«L'ouverture des données représente un enjeu dé-

mocratique et civique important, poursuit l'homme derrière Nord Ouvert. Bien sûr, quand on avance dans la voie de la transparence, ça fait toujours peur à quelqu'un. Mais les côtés positifs sont trop importants. Quand la Ville va aller plus loin que les données liées à l'univers récréatif, les programmeurs vont pouvoir commencer à développer des choses un peu plus consistantes», comme des applications mobiles permettant de recevoir les horaires d'autobus en arrivant à l'arrêt, des «apps» pour informer la Ville du nid-de-poule toujours pas réparé, pour être informé en temps réel du passage de la déneigeuse dans sa rue — et donc déplacer sa voiture 30 minutes avant, seulement —, pour suivre l'attribution des contrats dans le monde de la construction, les retards dans les travaux...

Le tout pour un monde idéal, prétendent les défenseurs du «tout ouvert», que le progrès en marche, même si certains cherchent à le ralentir, ne peut que contribuer à façonner.

Le Devoir



Toronto, Vancouver, Ottawa, Edmonton, Nanaimo: le conseil municipal de Montréal peut s'inspirer de plusieurs villes canadiennes pour aller plus loin que l'ouverture des données liées à l'univers récréatif.

IEGOR

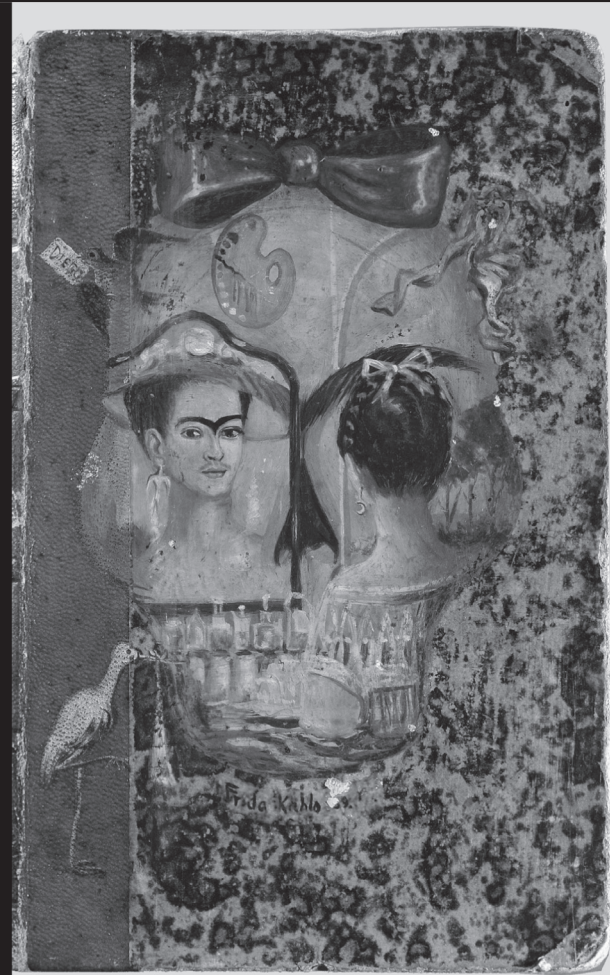
EXPOSITION DU VENDREDI 11 NOVEMBRE AUX JOURS DES VENTES, DE MIDI À 17H00 AU 872 RUE DU COUVENT. WWW.IEGOR.NET

VENTES AUX ENCHÈRES

14 NOVEMBRE : GRANDS VINS MILLÉSIMÉS

15 NOVEMBRE : OEUVRES D'ART

16 NOVEMBRE : ANTIQUITÉS & OBJETS D'ART



KAHLO, Frida (1907-1954)
18,5x11,5cm - 7,25x4,5"



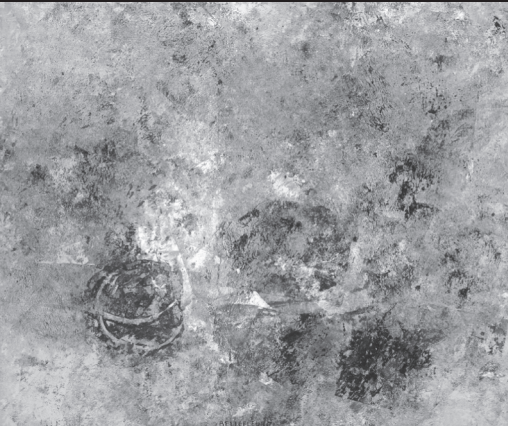
INUIT

62x27x31cm - 24,5x10,5x12,25"



NATURALIA

Importante Collection



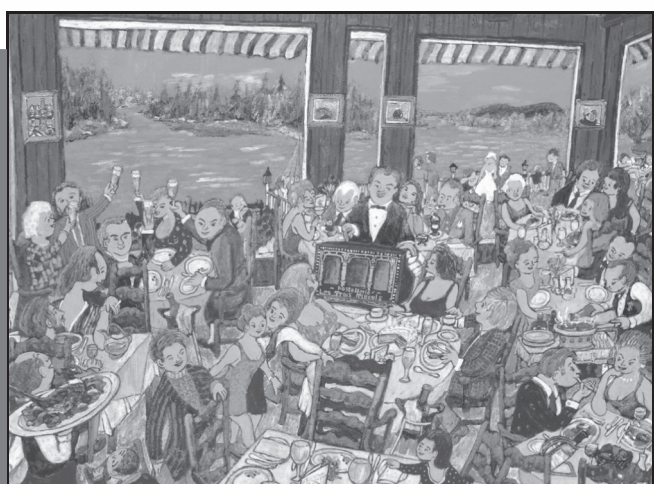
BELLEFLEUR, Léon RCA (1910-2007)

51x61cm - 20x24"



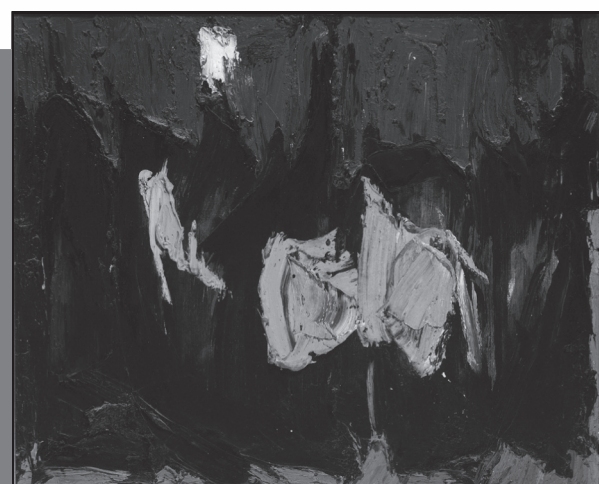
KAHANE, Anne (1924-)

79cm - 31"



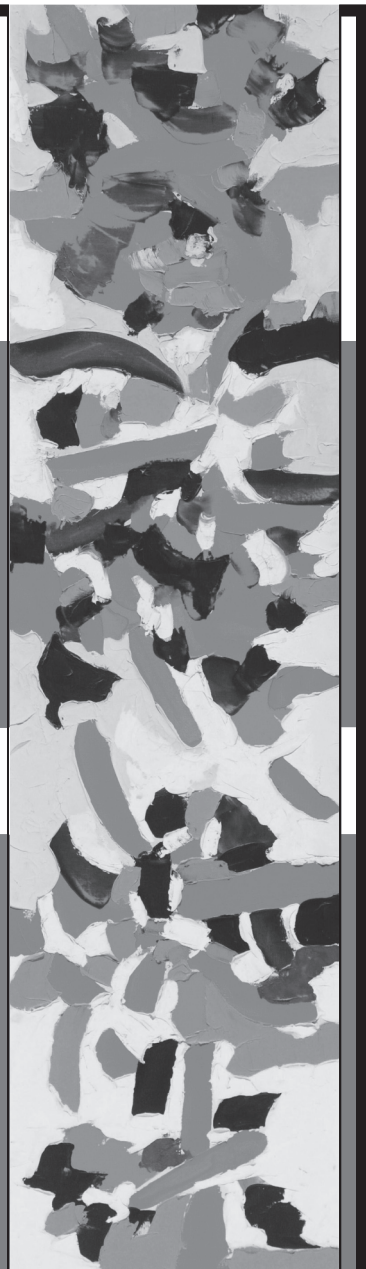
FILION, Gabriel (1920-2005)

131x174cm - 51,5x68,5"



LETENDRE, Rita RCA (1929-)

51x61cm - 20x24"



GERVAIS, Lise (1933-)

183x46cm - 72x18"

ACTUALITÉS

Guy Turcotte doit demeurer en détention

C'est l'avis du psychiatre qui a évalué le cardiologue à l'Institut Philippe-Pinel

PIERRE SAINT-ARNAUD

Le psychiatre qui a examiné Guy Turcotte estime que celui-ci doit demeurer en détention à l'Institut Philippe-Pinel pour au moins une année.

«Je ne peux pas me porter garant des sorties seules de M. Turcotte», a dit le docteur Pierre Rochette, lors de sa comparution hier matin devant les membres de la Commission d'examen des troubles mentaux, à Montréal.

Selon lui, les spécialistes ont toujours du mal à comprendre les gestes commis par l'ex-cardiologue Turcotte, qui a avoué avoir tué ses deux jeunes enfants en février 2009. Le docteur Rochette estime qu'il y a toujours un «chaînon manquant» entre sa personnalité et les gestes posés.

En après-midi, les témoignages de l'ex-femme de Guy Turcotte, Isabelle Gaston, ainsi que de la mère et du frère de celle-ci ont eu pour effet de transformer l'audience en pièce de théâtre dramatique. Mme Gaston a livré un témoignage bouleversant que les commissaires ont interrompu à plusieurs reprises, l'estimant irrecevable.

Les commissaires n'ont pas laissé Isabelle Gaston présenter

une vidéo, parce que celle-ci contenait des images des enfants. Ils ne voulaient n'entendre qu'elle.

Elle a fait une longue déclaration dans laquelle elle a dit: «Messieurs les commissaires, vous avez l'obligation de vous assurer que Monsieur [en parlant du Guy Turcotte] ne représente pas une menace pour la société. Je fais partie de la société. Je crois qu'il représente une menace pour ma sécurité.»

Elle a également indiqué que «la bombe» qu'il représentait n'était pas complètement désamorcée. Elle a cependant été interrompue quand elle a commencé à parler de Guy Turcotte comme étant un manipulateur qui ne cherchait qu'à se venger. A ce moment, les commissaires lui ont dit qu'elle ne pouvait faire le procès de Guy Turcotte et qu'ils n'étaient là que pour évaluer sa dangerosité. Son frère Patrick et sa mère Rachelle ont également pris la parole. Ils ont aussi été interrompus par les commissaires.

Un geste inexplicable

Le docteur Rochette a souligné que Guy Turcotte, sur les conseils de ses avocats, a toujours refusé de subir une psychothérapie «réelle» et qu'il aurait de la difficulté à trouver de l'aide à l'extérieur.

Le médecin a aussi indiqué que Guy Turcotte avait posé un geste suicidaire, qu'il n'a pas précisé, lorsqu'il était emprisonné au centre de détention de Rivière-des-Prairies.

De plus, il a noté que les parents de l'ancien cardiologue, avec lesquels il devrait vivre après sa libération, ont refusé de rencontrer les psychiatres, ce qui complique l'évaluation de l'environnement dans lequel il évoluerait. Le docteur Rochette

meurtre. «Un nouveau passage à l'acte demeure possible parce qu'on a la même vulnérabilité qu'avant. La fragilité n'a non seulement pas été traitée, elle n'a pas été identifiée», a ajouté le psychologue. A son avis, si Guy Turcotte était remis en liberté, il passerait tout son temps à faire de l'évitement et de la fuite en avant.

L'avocat de l'ex-cardiologue, Pierre Poupart, a quant à lui indiqué qu'il avait l'intention

Guy Turcotte souhaiterait s'exiler, reprendre ses activités de cardiologue, se refaire une vie affective et possiblement avoir des enfants

de finalement dévoilé que Guy Turcotte souhaitait, à sa sortie, reprendre ses activités de cardiologue, s'exiler dans une autre province, se refaire une vie affective et possiblement avoir des enfants, ce qui pourrait représenter un autre risque de récidive.

Le psychologue Guy Desjardins, qui a aussi participé à l'évaluation de Turcotte, a pour sa part affirmé que comme il n'y a pas eu de psychothérapie, «rien n'explique le double passage à l'acte» de Guy Turcotte, en faisant référence au double

lui-même et peut-être des membres de sa famille. Les audiences doivent reprendre au début du mois de décembre.

Le 5 juillet dernier, Guy Turcotte a été reconnu criminellement non responsable des meurtres de ses enfants. Trois options s'offrent à la Commission: le libérer sans condition, le libérer avec conditions, ou le maintenir en institution avec révision ponctuelle du dossier.

La Presse canadienne

Enseignement de l'histoire

Le PQ exige la tenue d'une commission parlementaire

Québec — Alarmée par les conclusions de récentes études, l'opposition péquiste exige la tenue d'une commission parlementaire sur l'enseignement de l'histoire nationale et la formation des maîtres.

Le Parti québécois (PQ) a décidé de sonner l'alarme à la lumière d'études, notamment publiées par la Fondation Lionel-Groulx, qui dénotent un recul, sinon le déclin, de l'enseignement de l'histoire nationale, du secondaire jusqu'à l'université. «L'enseignement de notre histoire nationale recule au sein de nos établissements d'enseignement, c'est très inquiétant. Nous ne pouvons rester les bras croisés», ont fait valoir hier dans un communiqué les députés Marie Malavoy, Sylvain Gaudreault et Martin Lemay.

Le PQ demande par conséquent au gouvernement de Jean Charest de tenir une commission parlementaire afin d'étudier l'enseignement de l'histoire dans les établissements scolaires ainsi que pour faire le point sur la formation des maîtres.

Porte-parole de l'opposition en matière d'enseignement supé-

rieur, la députée Malavoy juge «alarmant» le constat des chercheurs, entre autres en regard de la formation des professeurs. «Les enseignants qui transmettent notre histoire nationale aux élèves du secondaire manquent de connaissances. Ces mêmes élèves arrivent au collégial, où les cours d'histoire sont en voie de disparition. [...] Les générations futures n'auront pas assez de connaissances de notre histoire nationale, politique et institutionnelle, c'est inacceptable», a-t-elle dénoncé.

L'opposition officielle est d'avis qu'un important coup de barre est essentiel pour redonner ses lettres de noblesse à l'enseignement rigoureux de l'histoire, avec les faits et les écrits fondamentaux qui ont jalonné le Québec. «Il y a un certain nombre de faits et un certain nombre de textes qui doivent être connus et étudiés. Il est impératif de s'assurer que nos élèves aient l'occasion de le faire à l'école», a soutenu M. Gaudreault.

Il n'a pas été possible hier d'obtenir les commentaires de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, sur la proposition des députés de l'opposition.

La Presse canadienne

EN BREF

Un ex-soldat fera la grève de la faim

Lévis — Un ancien soldat qui dit avoir été empoisonné alors qu'il était déployé outre-mer envisage d'entamer une grève de la faim, ce midi, devant le bureau du député et ministre des Anciens Combattants, à Lévis. Pascal La-coste affirme que la dégradation continue de sa santé a débuté après qu'il eut été exposé à de l'uranium appauvri en Bosnie dans les années 1990. L'homme de 38 ans dit agir ainsi parce que le ministère refuse ses demandes de soins. Le résident de Québec insiste sur le fait qu'il ne touchera plus de la nourriture tant qu'il n'aura pas d'aide pour se soigner. — La Presse canadienne

Amiante: ultime tentative pour bloquer la relance de la mine Jeffrey

PAOLA LORIGGIO

Toronto — Les familles de travailleurs ontariens morts de maladies associées à l'amiante font une ultime tentative pour bloquer un projet qui mènerait à la relance de la mine Jeffrey au Québec, l'une des dernières mines d'amiante au pays.

Quelques familles se sont associées à d'autres opposants à l'industrie de l'amiante dans le cadre d'une campagne qui, espérent-ils, incitera le gouvernement du Québec à refuser une garantie de prêt de 58 millions pour le promoteur de la mine Jeffrey, à

Asbestos. Le sort de la mine demeure incertain, tant que Québec n'aura pas pris sa décision.

La date limite a déjà été repoussée à de nombreuses reprises. Québec espère maintenant être en mesure d'annoncer ses couleurs d'ici les vacances des Fêtes. «La dernière volonté de ma mère était que nous cessions l'exportation d'amiante vers les pays en développement», a déclaré hier Heidi Von Palleske, qui vit à Cobourg. L'actrice a perdu ses deux parents, morts de mésothéliome, un cancer rare causé par l'exposition à l'amiante.

Les opposants au projet Jeffrey affirment que l'amiante a causé des cancers dans des pays pauvres où le Canada l'exporte. Les partisans de l'industrie prétendent que l'amiante peut être manipulé de façon sécuritaire et a été injustement démonstré. Plusieurs Ontariens sont morts de cancers liés à l'amiante dans cette région surnommée la «Chemical Valley» à cause de sa concentration d'industries et d'usines, plusieurs d'entre elles ayant été isolées à l'amiante dans les années 1950, 1960 et 1970.

La Presse canadienne

EN BREF

Le procès Shafia reprendra mardi

Kingston — Le procès des Shafia, accusés d'avoir tué trois sœurs adolescentes et une femme pour un «crime d'honneur», reprendra mardi prochain. L'affaire a été brusquement suspendue jeudi après que l'un des accusés fut tombé malade. Tooba Mohammad Yahya, âgée de 41 ans, son mari Mohammad Shafia, âgé de 58 ans, et leur fils, Hamed Mohammad, âgé de 20 ans, sont accusés de quatre chefs de meurtre prémédité. Le juge n'a pas précisé le nom de l'accusé malade, mais Mohammad Shafia était le

seul des trois à être absent de la salle d'audience jeudi, lors de l'ajournement. Il n'y a pas eu de détails sur la nature de la maladie, mais la cour a indiqué hier que l'accusé était sorti de l'hôpital et de retour en prison. M. Shafia, Mme Yahya et leur fils Hamed sont accusés d'avoir tué les trois sœurs adolescentes Zainab, âgée de 19 ans, Sahar, âgée de 17 ans, et Geeti, âgée de 13 ans, ainsi que Rona Amir Mohammad, âgée de 50 ans, qui ont été trouvées mortes dans une voiture submergée en juin 2009 dans une écluse du canal Rideau à Kingston. Mme Mohammad était l'une des deux épouses du polygame Shafia. — La Presse canadienne

Max Werner

Exposition
8 novembre au
26 novembre 2011

Vernissage
Mercredi
9 novembre 2011
(17h-19h)

GALERIE GORA • 279 Sherbrooke Ouest, suite #205
Montréal • (514) 879.9694 • Métro Place-des-arts (sortie Bleury)
art@gallerygora.com • www.gallerygora.com

www.artisan-du-store.ca

L'Artisan du Store
Fabriqué au Québec

Service à domicile
GRATUIT

Région de Montréal
514 231-8677
Laval et Rivière-Nord
450 627-3716
Longueuil et rive-sud
450 445-9829
Région de Trois-Rivières
819 696-8677
Région de Québec
418 654-8677

50% de rabais ou installation gratuite

Stores sur mesure commercial et résidentiel
*Bois ou PVC
Horizontaux ou Verticaux couleurs et teintes à votre choix
OPAQUES ou SOLAIRES

Décoration Claude Bouchard
2362, Beaubien E, Montréal (Qc)
Bienvenue aux décorateurs(trices)

• Toiles à rouleau
• Stores romains
• Panneaux coulissants
• Persiennes
• Toiles opaques ou solaires sur mesure pour verrières

INSTALLATION GRATUITE

Papeterie
Gasse - Noisette

«L'avenir, c'est à vous de l'écrire»

Cahiers Clairefontaine et ses collections

Sceaux, cires à cacheter, instruments d'écriture

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

Spécialistes de la santé

Lipoderma
CLINIQUE DU CORPS

MICRODERMABRASION

RETROUVEZ UN ÉCLAT DE JEUNESSE EN 1 HEURE

99 \$

POUR HOMME ET FEMME

514 844-1007
www.lipoderma.ca
info@lipoderma.ca
facebook.com/Lipoderma

Montréal centre-ville
615, De Malsonneuve Ouest
H3A 1L8

Me Gilt sortie Union

Botox Cosmétique

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec Véronique Langlois au 514.935.3457 ou vianglois@ledevoir.com

MODE & BEAUTÉ & BIEN-ÊTRE
Les incontournables

RAYMOND WEIL
GENEVE

maestro collection

EVEREST
CHERBAKA
Jewellers Since 1950
8910, BLVD. LAJEUNESSE, MONTREAL, QUEBEC H2M 1R9
téléphone (514) 388-5358
www.everest1950.com

Forfait à la Découverte du St-Christophe

- Une nuitée
- Déjeuner complet pour 2
- Souper Table d'Hôte Découvertes pour 2
- Deux massages de 60 min. *

SUPER PROMO*
269 \$

* Les soins inclus dans nos forfaits sont : un massage de 60 minutes en solo ou duo, une exfoliation, un enveloppement, un facial ou une réflexologie.

* Taxes en sus. À partir de.

Le Piccolo
450 405-4782 | hotelstchristophe.com
255, rue Denison Est, Granby, Québec J2H 2R4

POUR ANNONCER DANS CE REGROUPEMENT, COMMUNIQUEZ AVEC RAPHAËLE SIRHAN DANEAU AU 514 985-3502 OU RDANEAU@LEDEVOIR.COM

ACTUALITÉS

COLLOQUE

René Lévesque « fuyait » les mots identitaires

C'est ce que révèle l'analyse des discours de l'ancien premier ministre

LISA-MARIE GERVAIS

Vulgarisateur exemplaire, communicateur exceptionnel, analyste rigoureux... les qualificatifs élogieux pour décrire René Lévesque fusaiement de toute part, hier, lors d'un colloque scientifique sur cet homme de parole et d'écrits qui se tenait à la Grande Bibliothèque.

Voilà pourquoi l'auditoire conquis a été aussi surpris d'apprendre que ce grand journaliste et politicien porteur de projets comme la souveraineté était plutôt frileux dans ses discours lorsqu'il s'agissait d'utiliser le vocabulaire s'y référant. « René Lévesque fuit les mots identitaires comme "nation", "pays", "peuple" », a constaté le professeur de l'Université de Montréal Denis Monière, grâce à son analyse de discours dont il avait déjà commencé à révéler les surprenantes conclusions.

Cette étude de lexicométrie, qui s'est attardée à la diversité et à l'articulation du propos dans 102

« Il savait toucher les gens, sans jamais tomber dans le populisme »

discours écrits de M. Lévesque lorsqu'il a été au pouvoir, excluant ceux des campagnes électorales, a également révélé que sur 530 000 mots, René Lévesque n'a prononcé « indépendance » que 22 fois et le mot « souveraineté » que 47 fois. « Sans porter de jugement de valeur, bien sûr, ça frôle l'insignifiance », a dit M. Monière en soulignant que Parizeau l'avait beaucoup plus utilisé. « Être premier ministre, ce n'est peut-être pas la bonne position pour faire la promotion de la souveraineté », conclura plus tard le chercheur,



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'ex-attachée de presse de René Lévesque Gratia O'Leary, l'historien Jocelyn Saint-Pierre, l'animateur du colloque et fils de l'ancien premier ministre Claude Lévesque, le directeur du Devoir Bernard Descôteaux et le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser.

pour provoquer gentiment le public composé surtout d'amis, de militants et de personnes ayant côtoyé René Lévesque.

En revanche, l'analyse confirme que les discours de René Lévesque, comparativement à ceux des autres premiers ministres, étaient parmi les plus riches, les plus complexes et les plus articulés.

Les phrases de ses discours possédaient en moyenne 34 mots (soit une moyenne similaire à celle de François Mitterrand), contre 21 mots pour ceux de Jean Charest. « Il savait toucher les gens, sans jamais tomber dans le populisme », a soutenu M. Monière.

Au-delà du mythe

Le colloque est l'occasion d'aller au-delà du mythe qu'est devenu René Lévesque, a expliqué l'historien Eric Bédard, qui a contribué au colloque. « Il y a un Lévesque mythique et c'est

tant mieux, qui appartient à la mémoire collective, mais il y a aussi un Lévesque concret qu'on a voulu étudier dans sa pensée et son action », a-t-il dit.

Un volet du colloque a tenté de comprendre l'homme par ses écrits — il est certainement le premier ministre qui a le plus écrit de toute l'histoire, souligne M. Bédard —, tandis qu'un second s'était épanché sur sa parole véhiculée par des émissions de radio et télévision. « L'homme qui a fini par devenir premier ministre a commencé à se bâtir comme correspondant. Le politicien pédagogue, il est déjà dans le journaliste pédagogue et dans le reporter de guerre qui explique au monde ce que c'est que la Corée », a souligné Alexandre Stefanescu, secrétaire de la Fondation.

Enfin, un dernier volet s'est attardé à la relation qu'il entretenait avec les journalistes. « Il était très exigeant et n'hésitait pas à dire aux journalistes

qu'ils les trouvaient peu rigoureux et paresseux », a noté Gratia O'Leary, qui a été son attachée de presse lorsque le Parti québécois venait de prendre le pouvoir.

Parmi toutes les qualités de l'homme maintes fois louées, René Lévesque était aussi doté d'un humour lucide aussi. Bernard Landry l'a raconté dans une savoureuse anecdote. René Lévesque et lui avaient été invités à dîner à la Cité interdite en compagnie du directeur du *Quotidien du peuple* et d'un vice-ministre chinois. Celui-ci avait expliqué qu'il avait entendu parler du Québec pour la première fois lorsque le général de Gaulle avait lancé « vive le Québec libre » et qu'il avait fallu par conséquent inventer le caractère chinois pour « Québec ». « Lévesque m'a dit à l'oreille : "Ils ont dû en inventer un pour 'libre' aussi". »

Le Devoir

EN BREF

Un coquelicot blanc contre la guerre

À l'occasion du 11 novembre, jour du Souvenir, le collectif Échec à la guerre lance la campagne des coquelicots blancs, un symbole semblable à celui du coquelicot rouge. Au cours d'une rencontre avec la presse hier à Montréal, les porte-parole du collectif ont assuré qu'il ne s'agissait pas d'un affront aux vétérans ou d'une concurrence au coquelicot rouge qui vise à honorer les victimes de la guerre et les anciens combattants. Au contraire, disent-ils, le coquelicot blanc représente une façon de se souvenir des victimes civiles de la guerre, qui sont souvent des femmes et des

enfants, en plus des autres victimes de la guerre auxquelles le coquelicot rouge rend hommage. Ce symbole du coquelicot blanc a été imaginé à l'origine par des femmes en Angleterre en 1933, entre les deux grandes guerres mondiales. Au Canada, le mouvement a déjà gagné quelques groupes dans l'Ouest canadien et le Québec lance sa première campagne du coquelicot blanc cette année. Le coquelicot blanc sera vendu 1 \$ l'unité et sera disponible auprès de l'Entraide missionnaire ou de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, à Montréal, ou par l'intermédiaire du collectif Échec à la guerre. — *La Presse canadienne*



Révélez le meilleur de vous-même. Soyez HD.

Joignez-vous au 1^{er} réseau HD au Québec sur leger.org/HD

L'ŒUVRE LÉGER



Pour la dignité humaine au Québec et dans le monde

équitē

Règlement de l'équité salariale

pour les employés des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la fonction publique du Québec

Le gouvernement du Québec est fier d'avoir fait un pas de plus vers le règlement complet de l'équité salariale. En effet, le **programme d'équité salariale applicable principalement aux cadres** du réseau de la santé et des services sociaux a été accompli. Ce programme prévoit des ajustements salariaux rétroactifs au 21 novembre 2001. **L'évaluation du maintien des programmes d'équité salariale applicables au personnel salarié** des établissements de la santé et des services sociaux, des commissions scolaires, des cégeps, des ministères ou des organismes dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique a également été réalisée. Cette évaluation prévoit des ajustements salariaux rétroactifs au 31 décembre 2010.

- Si vous occupez présentement un emploi dans une de ces organisations, vous n'avez aucune démarche à faire auprès de votre employeur actuel. Ce dernier vous a déjà versé votre ajustement salarial rétroactif ou il le fera sous peu.
- Si vous avez occupé un emploi à prédominance féminine dans une de ces organisations entre le 21 novembre 2001 ou le 31 décembre 2010 et aujourd'hui, selon le programme, vous avez peut-être droit à un ajustement rétroactif d'équité salariale. Vous devrez alors en faire la demande auprès de vos anciens employeurs. Communiquez avec eux.

Consultez le site Internet www.equite.gouv.qc.ca pour obtenir la liste des emplois visés, le formulaire de demande, les adresses des employeurs ainsi que l'information sur la marche à suivre pour remplir votre demande d'ajustement salarial rétroactif concernant l'équité salariale. Si vous n'avez pas accès à Internet, communiquez avec Services Québec au numéro 1 855 644-4747.

Note concernant les régimes de retraite : Si vous avez droit à un ajustement salarial, vous n'avez pas à communiquer avec la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA). Votre employeur vous versera cet ajustement et transmettra l'information à la CARRA, qui apportera les changements requis à votre rente de retraite.

www.equite.gouv.qc.ca ou 1 855 644-4747

Québec

ACTUALITÉS

Occupons Québec

Guerre d'usure
entre la Ville
et les indignés

ISABELLE PORTER

Québec — Hier en fin de journée, l'administration Labeaume n'avait toujours pas mis à exécution sa menace d'expulser les indignés qui campent dans le jardin Saint-Roch. Résolus à la faire changer d'avis, ces derniers comptent se faire entendre lundi au conseil municipal.

Depuis jeudi soir, la tactique des autorités a les allures d'une guerre d'usure visant à démanteler progressivement les installations. Une douzaine de policiers sont débarqués sur le site un peu après 13h30 hier afin de retirer toutes les bûches et bâches qui subsistaient sur le site. La veille en soirée, ils étaient intervenus pour finalement ne repartir qu'avec quelques chandelles.

Jacques Perron, un porte-parole de la Ville présent sur les lieux, n'a pas voulu dire si l'administration comptait expulser le groupe dans les heures ou jours à venir. «Pour la suite des choses, la Ville ne commentera pas son plan de match», a-t-il dit.

Il a par la suite fait savoir que les efforts déployés par le collectif pour rendre le site plus sécuritaire ne changeaient rien à la position de l'administration Labeaume. Bref, les indignés allaient devoir partir. «La réglementation est claire. Une place publique n'est pas un lieu de campement.»

Or le groupe ne s'est pas laissé décourager et trois de ses représentants se sont présentés à l'hôtel de ville en après-midi pour parler au maire Régis Labeaume. Bloqués à l'entrée, ils ont dû finalement se contenter de prendre des renseignements sur le conseil municipal de lundi pour s'y faire entendre.

Entre candeur et colère

Pendant ce temps sur le site, les pompiers avaient réussi à remplir un camion entier de bûches et morceaux de bois de toutes sortes.

Présente sur les lieux, Emilie Guimond-Bélangier, une ex-porte-parole de Québec solidaire, se désolait de la tournure des événements. «Qu'on vienne enlever du matériel et menacer de défaire des tentes, c'est vraiment prématuré parce que les gens sont vraiment prêts à la collaboration pour que ce soit le plus sécuritaire possible.»

Tandis que les policiers détruisaient le campement de bois construit par les indignés pour l'hiver, des dizaines de passants s'étaient arrêtés pour observer la scène. Certains, comme Mario Girard, éprouvaient de l'exaspération à l'endroit des indignés. «Il faut que ça arrête, c'est laid», lançait-il à propos du campement. «Arrêtez! On vous a écoutés, vous apportez rien!»

Les principaux intéressés, eux, oscillaient entre la candeur et la colère. Pendant qu'une jeune femme remerciait gaiement les policiers de faire leur travail, un autre hurlait «honte» dans leur direction.

Le Devoir

EN BREF

Les émissions de gaz
à effet de serre ont chuté
au Québec en 2009

Québec — Le Québec produit de moins en moins de gaz à effet de serre (GES). Les données les plus récentes, pour l'année 2009, rendues publiques hier, indiquent que le Québec continue de se rapprocher de sa cible pour 2012: soit de réduire ses émissions de GES de 6 % par rapport à 1990. Cette cible sera suivie d'un objectif encore plus ambitieux: couper ses émissions de 20 % d'ici 2020, toujours par rapport au niveau atteint en 1990 au Québec. En 2009, les émissions de gaz à effet de serre du Québec ont diminué de 2,5 % par rapport à 1990, indique l'Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre, produit par le ministère du Développement durable. Toujours en 2009, les émissions de GES par habitant correspondent au plus bas niveau observé au Québec jusqu'à maintenant, avec 10,4 tonnes d'équivalent CO₂ par personne. Le secteur qui a produit le plus d'émissions de GES en 2009 a été celui des transports, avec près de la moitié du total des émissions (43,5 %). Le secteur industriel prend le deuxième rang, avec 28 % des émissions. — La Presse canadienne



VAN DOUBLET LE DEVOIR

Les indignés de Québec poursuivent leur occupation du jardin Saint-Roch malgré la menace d'expulsion qui pèse sur eux.

Entrevue avec le sociologue Éric Pineault

La lutte des classes à l'heure du capitalisme

LOUIS CHAPUT-RICHARD

Par ses dérives et ses excès, le capitalisme contemporain en est venu à engendrer un mouvement de contestation d'ampleur sans précédent. Selon le sociologue québécois Éric Pineault, ces indignés de tous les pays n'ont pas tort de s'en prendre à ce fameux «1 %» qu'ils accusent d'usurper la démocratie. Car c'est bien cette élite financière — ou du moins le régime qu'elle a instauré dans les dernières décennies — qui serait en cause dans les crises endémiques qui sapent aujourd'hui des économies et des sociétés entières. Entrevue.

Sans que nous en ayons toujours conscience, c'est une véritable «révolution financière» du capitalisme qui a lieu depuis 30 ans, affirme ce professeur de sociologie économique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). «Depuis les années 1980, on a tellement dérégulé le secteur financier qu'on lui a permis de se donner un espace autonome par rapport au reste de la société», explique-t-il. Et c'est là que la finance aurait d'abord fomenté sa révolution, avant de l'imposer à l'ensemble de l'économie.

Car cette révolution financière ne s'est pas faite seulement derrière les murs de Wall Street et des grandes institutions bancaires. Elle a aussi transformé profondément ce qu'Éric Pineault appelle l'«économie ordinaire», celle qui touche directement le vécu et le quotidien des gens. On le voit de manière patente dans l'univers de la consommation: «Jusqu'à dans les années 90, il y avait un lien direct entre les dépenses des ménages et leurs revenus: le salaire servait alors à acheter. Or, à cette époque, la révolution a consisté pour la finance à s'interposer entre le salaire et la consommation, par le biais du crédit, de l'endettement. Depuis, le salaire ne sert plus vraiment à acheter, mais bien à payer la carte de crédit.» En introduisant ces petits bouts de plastique dans nos portefeuilles, la finance venait donc s'immiscer dans un processus économique qui, jusque-là, n'avait rien de financier.

Un «coup d'État»

Et cette logique de financiarisation ne s'applique pas seulement à la consommation, mais bien à toutes les sphères de l'économie, ajoute le sociologue, qui est aussi directeur de recherche à la Chaire Mondialisation, citoyenneté et démocratie de l'UQAM. Que ce soit dans l'investissement des entreprises, dans le monde du travail ou même dans les finances publiques, «partout, la finance force l'économie réelle à prendre un «détour» financier. Plusieurs y voient même un véritable «coup d'État!»

D'où également ce concept de révolution financière que développe Éric Pineault — par analogie

avec celle qui, aux XVII^e et XVIII^e siècles, a mené à la création du système bancaire moderne. Mais la révolution actuelle va beaucoup plus loin, souligne-t-il, dans la mesure où «elle a instauré un nouveau régime économique» qui se caractérise «par un changement permanent» et «par une instabilité chronique», ou autrement dit par une très forte propension à la crise. Ce qui n'était pas du tout le cas du capitalisme antérieur, dont l'«économie politique était plutôt axée sur des mécanismes de stabilisation: planifications à long terme, cycles d'investissements très prévisibles, etc. Or, depuis la révolution financière, le capitalisme carbure désormais à la déstabilisation — et la finance impose cette instabilité à l'ensemble de l'économie et de la société.»

Est-ce à dire que les crises répétées des économies occidentales ne sont pas des défaillances de ce nouveau capitalisme, mais qu'elles s'inscriraient au contraire dans sa logique même? Le sociologue québécois n'hésite pas à franchir ce pas: «Cette instabilité permanente n'est pas un effet de la finance. C'est plutôt la manière par laquelle elle fonctionne. C'est en instaurant des cycles de crises, de krachs, qu'elle réussit à imposer sa puissance.» Ce qui ne veut pas dire que ces crises ont pour autant été planifiées, tient à préciser Éric Pineault. Il s'agit bien davantage d'un «régime», d'une «logique d'innovation perpétuelle» qui régule les marchés financiers et, par là, les économies qui en sont devenues dépendantes.

À qui profite la crise?

Ce «régime de crise perpétuelle» propre au capitalisme financier ne profite donc qu'à une très petite minorité, à cette élite qui sait tirer les ficelles de la Bourse, explique le chercheur. «Pour l'élite financière, un marché en effondrement, c'est toujours une occasion en or pour faire de bonnes affaires.» On le constate aussi avec la crise de la dette en Europe, laquelle a permis à certaines banques de faire «énormément d'argent» grâce aux intérêts colossaux qu'elles ont collectés pendant plusieurs années. «Pendant ce temps, ce sont les citoyens, et surtout les moins nantis, qui se font serrer la vis. Ce sont leurs sacrifices, leur chômage, leur misère parfois, qui ont permis à ces banques de générer des rendements exceptionnels.»

Et ce qui vaut pour les Grecs et les Espagnols vaut aussi pour nous, Québécois et Nord-Américains, croit Éric Pineault: «C'est toujours nous, les salariés, qui fournissons constamment le système financier que cette élite réussit à utiliser pour en extraire des rendements. Or, même si c'est au fond notre argent, nous ne faisons jamais que subir les conséquences — parfois désastreuses — de ses décisions et activités spéculatives.» Les grandes

mésaventures de la Caisse de dépôt et placement du Québec, en 2008, sont à cet égard exemplaires, ajoute-t-il.

«99 contre 1»

C'est précisément ce déficit démocratique que les indignés dénoncent aujourd'hui en envahissant les rues des grandes villes occidentales, analyse le sociologue: selon eux, l'élite financière, le «1 %», «est non seulement corrompu, mais il corrompt aussi l'ensemble du processus politique» dans lequel le reste de la société — les «99 %» — n'a plus qu'une influence très limitée.

Les «99 %» contre le «1 %», donc? Plusieurs analystes, y compris des sociologues, ont critiqué cette opposition schématique qu'ils jugent trop simple, voire simpliste, et qui fausserait donc la réalité que l'on voudrait transformer. Éric Pineault comprend ces réserves, mais y voit tout de même «un schéma adéquat pour penser la lutte des classes telle qu'elle se dessine dans la nouvelle société financiarisée.»

«Ce qui est intéressant dans les mouvements de contestation actuels, c'est qu'ils nous invitent à jeter ce regard bipolaire sur la société, ce regard du «nous» contre «eux». Et ce schéma me semble particulièrement pertinent lorsqu'il s'agit d'identifier et de contester une élite dont la domination est illégitime, comme c'est le cas ici.»

Les mouvements de contestation actuels nous invitent à jeter ce regard bipolaire sur la société, ce regard du «nous» contre «eux»

Ce modèle d'analyse n'aurait donc qu'une valeur politique? Pas seulement, rétorque Éric Pineault, soulignant que cette opposition des «99 contre 1» est aussi confirmée par les données empiriques et qu'elle fait de plus en plus consensus chez les économistes. «Quand on regarde les données brutes, on voit clairement que depuis 30 ans, les inégalités socioéconomiques ont pris cette forme bipolaire, surtout en Amérique du Nord: d'un côté, les «99 %», la masse, dont les revenus sont stagnants; de l'autre, le «1 %», une très petite élite, dont les revenus ont véritablement explosé.»

Selon le sociologue, c'est justement à l'émergence d'un «nouveau rapport entre l'élite et la masse», et donc à une nouvelle forme de conflit social, que l'on assisterait en ce moment dans les pays occidentaux. Mais quant à l'issue qu'aura ce conflit, il préfère ne pas trop s'avancer: «Il est très difficile de savoir. Ce sera au fond toujours une question de lutte, de politisation. Mais ce qui deviendra intéressant sur le plan politique, c'est lorsque les salariés réaliseront qu'ils sont propriétaires de la plupart des grandes entreprises et des grandes banques, par l'entremise de leurs placements. Le mouvement d'indignation actuel marque peut-être le début de cette prise de conscience collective.»

Une version longue de cette entrevue sera publiée ce mois-ci sur le site Internet du Journal des Alternatives (www.alternatives.ca).

Collaboration spéciale



ABAT-JOUR ILLIMITÉS

L A M P S H A D E S

Obtenez 15% de rabais!

Présentez ce coupon au moment d'un achat ou d'une commande d'un abat-jour au prix régulier. Nul autre rabais ne pourra être consenti. (Valable du 5 novembre au 4 février 2012)

- Plus de 5,000 abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.

4875, Jean-Talon Ouest, Montréal (près de Décarie)
(514) 344-8555 | 1(866) 747-8555 | www.abatjourillimites.ca

VIEUX-QUÉBEC
HÔTEL PORT-ROYAL

suites

1.866.417.2777

À PARTIR DE

129\$

pour deux personnes incluant le nouveau petit-déjeuner gourmand au restaurant Le 48 et le stationnement.

Couette Gourmande



www.leportroyal.com

LE MONDE

Marine Le Pen a « piégé » l'ambassadeur israélien à l'ONU

Jérusalem — L'ambassadeur d'Israël à l'ONU, Ron Prozor, a commis «une erreur de jugement, une bourde» en rencontrant à New York la présidente du Front national (FN) français, Marine Le Pen, a affirmé hier le ministère israélien des Affaires étrangères.

«Ron Prozor a cru qu'il se rendait à une rencontre organisée par la mission française à l'ONU. Quand il a compris qu'il était tombé dans un piège, il a préféré se retirer en douceur pour ne pas créer de scandale», a expliqué à l'AFP le porte-parole du ministère, Yigal Palmor.

«Il a commis une erreur de jugement, une bourde», a ajouté Palmor, en parlant d'un «non-événement».

Le porte-parole a réaffirmé la position officielle selon laquelle Mme Le Pen était «persona non grata» en Israël en raison de la notoriété de son père Jean-Marie Le Pen, le chef historique du parti d'extrême-droite, connu pour ses provocations antisémites à répétition.

«Il n'y a aucun changement. Rien n'a changé tant que le FN ne changera pas. Elle peut venir comme touriste, oui, mais elle n'aura pas de rendez-vous officiel, ni elle, ni personne d'autre de son parti», a souligné le porte-parole israélien.

Mme Le Pen, en voyage aux États-Unis, a rencontré jeudi l'ambassadeur israélien dans le cadre d'un déjeuner auquel elle avait convié plusieurs dizaines de diplomates et ambassadeurs francophones à l'ONU.

Seuls quatre ambassadeurs ont participé au déjeuner. Prozor, un diplomate de carrière, a



Marine Le Pen avec l'ambassadeur israélien à l'ONU, Ron Prozor

pour sa part quitté la salle après avoir bu un verre, environ 20 minutes après y être entré. «Nous apprécions la diversité d'opinions», a-t-il déclaré à sa sortie. «Nous avons parlé de l'Europe et d'autres questions, et j'ai beaucoup apprécié la conversation», a-t-il ajouté. La mission israélienne à l'ONU a ensuite parlé de «malentendu».

La dirigeante d'extrême-droite a rejeté cette explication: «Personne ne peut imaginer une demi-seconde que monsieur l'ambassadeur se soit trompé de porte», a-t-elle déclaré hier à des journalistes à New York.

Cette rencontre «suscite évidemment des remous [...]. Dans la diplomatie israélienne, il y a peut-

être deux visions divergentes», a ajouté Mme Le Pen, qui ne fait pas mystère de sa volonté de venir en Israël.

Plusieurs chefs de la droite populiste européenne, connus pour leurs positions islamophobes — en particulier le nationaliste flamand Filip Dewinter et le député néerlandais Geert Wilders —, se sont rendus en Israël ces derniers mois à l'invitation d'hommes politiques israéliens d'extrême-droite. Toutefois, aucune délégation du FN n'a été encore invitée. «Le nom de Le Pen fait peur aux populistes de droite de chez nous», a commenté Palmor.

Agence France-Presse

Israël arraisonne la flotille pour Gaza

La marine israélienne a abordé hier deux bateaux à destination de la bande de Gaza avec à leur bord des militants palestiniens désireux de forcer le blocus israélien du territoire. En mai 2010, neuf militants turcs propalestiniens, qui tentaient de forcer le blocus de la bande de Gaza, avaient été tués lors de l'abordage par des commandos de Tsahal du Mavi Marmara dans les eaux internationales. L'État hébreu impose un blocus partiel à la bande de Gaza, contrôlée depuis 2007 par le mouvement islamiste du Hamas.

HAZEL WARD

Jérusalem — La marine israélienne a une nouvelle fois empêché hier des bateaux propalestiniens, un irlandais et un canadien, de briser le blocus israélien de la bande de Gaza.

Le *Saoirse* («liberté» en gaélique) et le *Tahrir* («libération» en arabe) ont été arraisonnés et la radio publique israélienne a annoncé qu'ils étaient arrivés hier soir au port israélien d'Ashdod, au sud de Tel-Aviv.

Suivant une procédure déjà bien huilée avec l'interception de précédentes flottilles internationales à destination de Gaza, les 27 passagers (dont 5 journalistes) devraient être livrés aux services de l'immigration, avant d'être expulsés dans les prochains jours vers leurs pays respectifs.

Selon la radio, l'un des militants à bord était israélien, et il devrait être remis en liberté après interrogatoire.

Une source sécuritaire israélienne a précisé à l'AFP que personne n'avait été blessé lors de l'arraisonnement.

«Des commandos de marine israéliens ont abordé les bateaux qui étaient en route pour la bande

de Gaza et tentaient de forcer le blocus de sécurité maritime mis en place conformément au droit international», a annoncé un communiqué militaire.

«L'opération s'est déroulée comme prévu et les commandos de marine ont pris toutes les précautions nécessaires pour assurer la sécurité des militants à bord des navires autant que la leur», a ajouté le communiqué.

Premier contact radio

Le premier contact radio entre la marine israélienne et la miniflottille, qui transportait 30 000 \$ de médicaments, a eu lieu à 48 milles nautiques des côtes de Gaza. Peu après, les Canadiens ont confirmé le contact radio sur Twitter: «Navire de guerre israélien: "Quelle est votre destination?". Notre réponse: "Le progrès de l'humanité"».

Les communications avec le *Tahrir* ont ensuite cessé, brouillées par l'armée israélienne. Les organisateurs de la campagne «Freedom Waves to Gaza» (Vagues de la liberté vers Gaza) ont fustigé «un arraisonnement illégal dans les eaux internationales». «Il est évident que 27 civils à bord de deux petits bateaux,

transportant seulement des médicaments, ne constituent en aucune façon une menace contre la sécurité de l'État d'Israël», a plaidé une porte-parole, Huwaida Arraf.

«En dépit de cette agression israélienne, nous continuerons, vague après vague, par air, par mer et par terre, à défier la politique illégale d'Israël à l'égard de Gaza et de toute la Palestine», a-t-elle promis.

Partis de la Turquie, les équipages des deux navires avaient reçu pour consigne de ne pas opposer de résistance à la marine israélienne. La radio publique israélienne a précisé dans la soirée qu'aucune arme n'avait été retrouvée à bord.

Israël, qui considère comme des «provocations» les tentatives même symboliques de briser le blocus, défend régulièrement son droit à maintenir le blocus de la bande de Gaza, contrôlée par le Hamas depuis juin 2007, afin d'empêcher la contrebande d'armes.

Une précédente flottille propalestinienne avait été arrêtée en mai 2010 par la marine israélienne lors d'un raid très controversé qui a fait neuf morts parmi des militants et provoqué une crise diplomatique entre la Turquie et Israël. Une deuxième flottille a essayé de partir de Grèce en juillet, mais les autorités grecques lui ont interdit d'appareiller. Seul un petit yacht français, le *Dignité-Al Karama*, avait pu échapper à la vigilance des garde-côtes grecs, avant d'être intercepté par la marine israélienne.

Agence France-Presse

28 octobre
6 novembre

8

JOURS

EXCEPTIONNELS

Une seule fois par an,
des prix exceptionnels dans
toutes les collections

Offre unique, ne peut être jumelée à aucune autre promotion.

MONTREAL - 505 Avenue du Président Kennedy - Tél. 514-350-9070 - montreal@roche-bobois.com
 LAVAL - Quartier Laval - 660 Boulevard Le Corbusier, L7 - Tél. 450-688-6000 - laval@roche-bobois.com
 TORONTO - 101 Parliament Street - Tél. 416-366-3273 - toronto@roche-bobois.com

STATIONNEMENT GRATUIT

rochebobois
PARIS

www.roche-bobois.com

LE MONDE



ANDREA COMAS REUTERS

Le candidat socialiste Alfredo Perez Rubalcaba s'adressant hier à des membres du PSOE à Madrid

Législatives du 20 novembre

Défaite historique en vue pour les socialistes espagnols

Madrid — Le compte à rebours en vue des élections législatives du 20 novembre en Espagne a commencé, avec en toile de fond la perspective d'une défaite historique des socialistes, qui ont eux-mêmes reconnu leur échec face à une crise économique sans précédent.

Avec 190 à 195 députés au Congrès, la chambre basse du Parlement, le Parti populaire, de droite, emmené par Mariano Rajoy, 56 ans, obtiendrait la majorité absolue la plus large de son histoire, selon une vaste enquête d'opinion publiée vendredi, au premier jour de la campagne électorale.

Au contraire, le Parti socialiste (PSOE), aux commandes de l'Espagne depuis 2004, connaît une retentissante défaite avec 116 à 121 des 350 sièges que compte le Congrès, résulte-

il de ce sondage effectué auprès de 17 500 personnes en octobre par le Centre d'Enquêtes sociologiques, un organisme public indépendant.

Cette enquête donne 46,60 % des intentions de vote au PP contre 29,91 % au PSOE, soit un écart de 16,69 %, plus important que prévu par la plupart des sondages jusqu'à présent.

En entamant sa campagne jeudi soir, Alfredo Perez Rubalcaba, 60 ans, qui défend les couleurs socialistes, a osé la comparaison avec le football, passion nationale en Espagne, pour admettre l'ampleur de la tâche qui l'attend.

«En ce moment, c'est plus facile de voir le Real Madrid [actuellement premier du championnat] l'emporter contre Barcelone [son rival historique] que de dépasser Rajoy», a lancé le candidat socialiste. Plus sérieusement, il a ad-

mis que le gouvernement dirigé par José Luis Rodríguez Zapatero, dont il était ministre de l'Intérieur depuis 2006, n'avait pas trouvé les bonnes réponses face à la crise qui a fait plonger l'économie espagnole depuis l'éclatement de la bulle immobilière en 2008. «Pour commencer, nous allons dire aux Espagnols que nous avons eu une véritable rechute dans la crise économique», a-t-il dit.

«C'est une campagne électorale dévaluée», remarque Fernando Vallespin, professeur de sciences politiques à l'Université autonome de Madrid.

«Les citoyens se souviennent qu'on leur a dit qu'il n'y avait pas de crise alors qu'ils souffraient, d'où l'accusation faite à ce gouvernement de ne pas avoir pris de mesures à temps.»

Agence France-Presse

Rachid Ghannouchi l'affirme

Pas de religion dans la Constitution tunisienne ?

Tunis — La religion sera absente de la nouvelle Constitution tunisienne, qui accordera en revanche une place importante aux questions des droits de l'homme, de la démocratie et de l'économie de marché, assure le parti islamiste Ennahda, qui a remporté les premières élections libres du pays.

Le gouvernement, dont la composition devrait être dévoilée la semaine prochaine, n'introduira pas le principe de la charia ni d'autres principes islamiques susceptibles de rogner le caractère laïque de la Constitution en vigueur lorsque l'ancien président Zine ben Ali a été chassé du pouvoir par la rue en janvier.

«Nous ne voulons pas imposer un style de vie particulier», déclare à Reuters le responsable d'Ennahda, Rachid Ghannouchi, exilé à Londres pendant plus de vingt ans.

Mode de vie libéral

Depuis la large victoire de son parti réputé modéré aux élections constituintes du 23 octobre, certains soupçonnent Ennahda de vouloir imposer une application stricte des principes religieux à une société tunisienne habituée depuis la décolonisation à un mode de vie libéral.

La première tâche de l'Assemblée nouvellement élue, chargée de rédiger la Constitution, sera donc avant tout de rassurer les Tunisiens et les investisseurs étrangers, indispensables à la relance de l'économie, estiment analystes et observateurs.

Avant même le début des discussions sur la Constitution, tous les partis politiques du pays sont convenus de conserver le premier article de l'actuelle loi fon-



AGENCE FRANCE-PRESSE

Rachid Ghannouchi

damentale, qui déclare que l'islam est la religion et l'arabe la langue officielle du pays.

«Il s'agit simplement de la description de la réalité», explique Ghannouchi. Cela n'a aucune implication légale.»

«Il n'y aura pas d'autres références à la religion dans la Constitution. Nous voulons accorder la liberté à l'ensemble du pays», poursuit le chef de file d'Ennahda, qui ne jouera aucun rôle dans le nouveau gouvernement.

La nouvelle Constitution devrait entrer en vigueur d'ici un an. Publiés dans les années 1980-1990, les écrits de Ghannouchi ont inspiré le Parti de la justice et du développement (AKP) au pouvoir en Turquie, qui applique un subtil mélange entre démocratie et islam.

Ghannouchi affirme également que les 22 années passées en exil lui ont permis de constater l'importance de la société civile.

Comme la Turquie, la Tunisie a connu des décennies de dictature laïque avant d'évoluer vers un régime démocratique dans lequel les islamistes modérés se sont imposés dans le paysage politique.

«La loi par elle-même ne change pas la réalité», lance Ghannouchi, interrogé au siège de son parti. Il ne devrait pas y avoir de loi qui tente de rendre les gens plus religieux.»

Dans la foulée de sa victoire aux élections constituintes, son parti s'est engagé à ne pas interdire l'alcool et les vêtements occidentaux et à poursuivre les politiques économiques en faveur du tourisme, de l'investissement étranger et de l'emploi.

La charia et les lois de l'islam sont un ensemble de valeurs morales individuelles et sociales et non un code de conduite strict à appliquer au niveau national, dit-il.

Pour Samir ben Amor, chef de file du Congrès pour la République (CPR), qui devrait participer au gouvernement de coalition aux côtés d'Ennahda et d'un autre parti laïque, il y a un consensus autour de la référence à l'islam dans le premier article de la Constitution.

Ces partis politiques s'accordent également pour renforcer la démocratie en introduisant notamment des références aux conventions internationales des droits de l'homme. «Nous voulons un régime libéral», dit Ben Amor.

Alors que les partis s'accordent pour défendre les droits des femmes, parmi les plus avancés du monde arabe, Ben Amor se dit toutefois opposé à l'inscription du Code du statut personnel dans la Constitution. «Aucune Constitution au monde n'a ça», note-t-il.

Ces droits seront protégés par la législation, argue-t-il.

Reuters

DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE 2011

LA LOI OBLIGE TOUS LES RESTAURATEURS À VOUS REMETTRE CETTE FACTURE UNIVERSELLE.

ASSUREZ-VOUS DE LA RECEVOIR ET DE PARTIR AVEC ELLE AFIN QUE TOUTES NOS TAXES SERVENT À MAINTENIR NOS SERVICES PUBLICS.



L'addition, svp!

ladditionsvp.com



LE MONDE

EN BREF

Libye: des mois pour désarmer

Tripoli — Le désarmement des ex-rebelles libyens pourrait prendre des mois et les armes ne seront pas récupérées par la force, a déclaré hier le nouveau premier ministre libyen, Abdurrahim Al-Keib. La prolifération de milices armées composées d'ex-rebelles en Libye et le pouvoir encore fragile du Conseil national de transition suscitent des craintes pour la stabilité du pays. Les nouveaux dirigeants avaient déclaré que les armes seraient collectées peu après la chute du régime de Kadhafi, officiellement proclamée le 23 octobre. Mais Abdurrahim Al-Keib a averti hier, dans un entretien à France 24, que le désarmement des rebelles prendrait «un certain temps». «Nous ne forcerons pas les gens à prendre des décisions rapides et hâtives», a-t-il affirmé. — AP

L'Irlande n'est plus au Vatican

Cité du Vatican — La décision inattendue de l'Irlande de fermer pour des raisons d'économies son ambassade auprès du Saint-Siège a irrité le Vatican, d'autant que cet exemple pourrait être suivi par d'autres pays confrontés à des problèmes budgétaires, dit-on de source diplomatique vendredi à Rome. Les relations de Dublin avec le Vatican, autrefois très cordiales en raison de l'influence historique de l'Église catholique en Irlande, se sont dégradées l'été dernier lorsque le Dail (Parlement) a accusé Rome d'avoir cherché à couvrir des abus sexuels commis par des prêtres irlandais sur des enfants. L'Irlande devient ainsi le seul grand pays de tradition catholique à ne pas avoir de représentation auprès du Saint-Siège, tout en maintenant ses relations diplomatiques par l'intermédiaire d'un ambassadeur qui sera basé à Dublin. — Reuters

Un journaliste du Sun arrêté

Londres — Le scandale des écoutes téléphoniques en Grande-Bretagne a connu hier un nouveau rebondissement susceptible de fragiliser un peu plus News Corp. avec l'arrestation, rapportée de sources internes à ce groupe de presse, d'un journaliste du Sun, Jamie Pyatt. La police a signalé l'arrestation d'un homme de 48 ans pour des versements d'argent présumés à des policiers. Un porte-parole de News International, la branche britannique de News Corp., a déclaré qu'un employé du groupe avait été arrêté. Selon deux sources internes à la société, il s'agit de Jamie Pyatt. Son arrestation mettrait mal la défense du groupe de presse, qui a constamment assuré que les écoutes illégales et la corruption de policiers étaient des pratiques limitées au seul News of the World, fermé en juillet. — Reuters



Barack Obama et Nicolas Sarkozy au sommet du G20 à Cannes, hier

À six mois de la présidentielle française

Obama louange Sarkozy

Paris — À six mois de l'élection présidentielle française, Barack Obama a rendu hier un hommage appuyé à Nicolas Sarkozy, dont il a loué le «leadership» et l'énergie.

Les dirigeants français et américain, dont les relations n'ont pas toujours été au beau fixe, ont accordé une interview commune aux chaînes de télévision françaises TF1 et France 2 à l'issue du sommet du G20 de Cannes.

Ils se sont employés avec force superlatifs à souligner la proximité de vues et la complexité qu'ils n'ont eu de cesse d'afficher durant les deux jours du sommet, dominé par les turbulences de la zone euro.

«Étant donné que nous avons beaucoup travaillé ensemble, Nicolas et moi-même, nous avons un lien excellent et nous l'avons toujours eu», a affirmé Barack Obama lors de cet entretien croisé enregistré dans l'après-midi dans le bureau du maire de Cannes. Le président américain a quitté la France peu après. «Nicolas a toujours été un partenaire ouvert, qui travaille beaucoup, qui a beaucoup d'énergie», a poursuivi le chef de la Maison-Blanche, dont le mandat s'achève également en 2012. Les présidents américain et français n'ont toujours pas fait savoir publiquement s'ils brigueraient leur réélection, mais leurs intentions ne font guère de doutes pour les observateurs.

Précisant ne pas vouloir «s'exprimer au sujet de la politique française», Barack Obama a toutefois peint un portrait flatteur de son partenaire, avec des arguments en quasi-résonance avec ceux du parti présidentiel, l'UMP.

«Que ce soit sur les questions économiques ou des questions liées à la sécurité, il a été un partenaire ab-

solument essentiel. On n'aurait pas pu réussir en Libye sans l'initiative, sans le leadership de Nicolas Sarkozy et de l'OTAN», a assuré le président américain. «On ne serait pas dans une position aussi forte en Afghanistan sans le leadership de Nicolas Sarkozy, ainsi que les autres partenaires de la coalition», a-t-il ajouté.

«Je constate qu'il a beaucoup d'énergie et c'est quelqu'un qui n'aime pas perdre, donc il va apporter toute cette énergie à toute campagne éventuelle», a déclaré Barack Obama. S'exprimant à sa suite, Nicolas Sarkozy a insisté sur «l'amitié» qui le lie à son homologue américain.

«C'est un homme avec qui on peut parler, on a toujours pu parler, c'est un homme qu'on peut convaincre, c'est un homme qui est courageux», a-t-il dit.

«On parle très librement. Quand il n'est pas d'accord, Barack Obama, il m'appelle, et quand j'ai une difficulté, je lui dis», a-t-il poursuivi.

«L'amitié, c'est pas simplement les bons moments, c'est aussi les épreuves, les souffrances, les décisions difficiles. [...] L'amitié, ça ne peut pas être simplement pour les bons moments ou pour les célébrations», a lancé le président français, qui a saisi la main de Barack Obama avec chaleur à l'issue de l'interview. Le Parti socialiste a dénoncé une «mise en scène» à des fins électorales.

«Personne ne peut être dupe d'une opération de communication qui utilise le G20 et ses participants pour des objectifs réduits à des enjeux de politique intérieure», estime Patrick Bloche, secrétaire national aux médias, dans un communiqué.

Reuters

Terroriste des années 1970 et 1980

Un nouveau procès pour «Carlos»

Paris — Mythe du terrorisme dans les années 1970 et 1980, Ilich Ramirez Sanchez, dit «Carlos», sera jugé une seconde fois à partir de lundi à Paris pour quatre attentats ayant fait 11 morts et près de 200 blessés dans les années 1980 en France.

Remis à la France par le Soudan en août 1994, ce Vénézuélien de 62 ans purge déjà une première condamnation à perpétuité prononcée en 1997 pour les assassinats de deux policiers français de la DST et leur informateur, en 1975 à Paris.

S'il échappe de la peine maximale à la fin de ce nouveau procès le 16 décembre, la perpétuité avec une peine de sûreté de 22 ans, l'échéance pour une demande de libération conditionnelle pourrait être repoussée de 2012 à 2016 au minimum.

Ilich Ramirez Sanchez dirigeait un groupe d'activistes d'extrême gauche qui fut soutenu, armé et hébergé, on le sait aujourd'hui, par le bloc communiste de l'Europe de l'Est, notamment la RDA, la Hongrie et la Roumanie, mais aussi protégé par la Syrie, l'Irak, le Yémen.

Trois autres membres présumés de ce groupe seront jugés par défaut. Le Palestinien Ali Kamal al-Assawi, 68 ans, est introuvable, l'Allemand Johannes Weinrich, 64 ans, purge une peine pour d'autres faits en Allemagne, l'Allemande Margot Fröhlich, 69 ans, a fui la France en 2001 et l'Allemagne refuse de la remettre à Paris.

Le fait d'armes principal de «Carlos», l'enlèvement à la tête d'un commando en décembre 1975 à Vienne de onze ministres de l'OPEP, en avait fait une icône des révolutionnaires arabes et palestiniens et des activistes d'extrême gauche.

La défense conteste l'authenticité des documents des ex-services secrets de l'Est utilisés à charge et estime que des «pistes sérieuses» sur d'autres auteurs ont été négligées.

Le nouveau procès concerne des attentats à la bombe le 29 mars 1982 contre le train Capitale Paris-Toulouse (5 morts, 77 blessés), le 22 avril 1982 rue Marbeuf à Paris, devant le siège du journal *El Watan* (1 mort, 63 blessés) et le 31 décembre 1983 dans le TGV près de Tain-l'Hermitage et à la gare Saint-Charles de Marseille (5 morts et 50 blessés au total).

Reuters

Collection Kanuk 2012
Le Perce-neige
695\$
prix régulier: 780 \$
Fourrure en sus

Tous les manteaux Kanuk en solde pendant 6 jours
www.kanuk.com

Vous porterez votre manteau Kanuk avec plaisir, jour après jour, hiver après hiver. Un choix agréable, et raisonnable.

Solde KANUK

Directement à la manufacture du mercredi 9 novembre au lundi 14 novembre

485, rue Rachel Est, Montréal

Collection Kanuk 2012
Le Blainville
677\$
prix régulier: 752 \$
Fourrure en sus

Collection Kanuk 2012
Le Bromont
623\$
prix régulier: 692 \$

Collection Kanuk 2012
Le Coyote
538\$
prix régulier: 598 \$

TOUS LES KANUK SONT EN SOLDE!

395\$

Très grand choix de manteaux sélectionnés à partir de **395\$**
prix régulier: 598 \$ et plus
Quantité limitée

Nous sommes loin de vous?

COMMANDEZ PAR INTERNET
kanuk.com

Collection Kanuk 2012
Le Patrouilleur
577\$
prix régulier: 641 \$

Collection Kanuk 2012
L'Orléans
677\$
prix régulier: 752 \$
Fourrure en sus

FOULARD CADEAU
UNE VALEUR DE **40\$**

En échange de ce coupon, obtenez gratuitement un foulard polaire Kanuk de couleur unie au moment de l'achat d'un vêtement Kanuk de 400 \$

Un seul coupon par vêtement. Un seul vêtement par coupon. Valable au moment de l'achat seulement. Jusqu'à épuisement des stocks. Non négociable. Ne se combine à aucune autre offre. Nul après le 14 novembre 2011.

HEURES D'OUVERTURE DU SOLDE KANUK

Mercredi 9 novembre	8 h à 21 h
Jeu 10 novembre	8 h à 21 h
Vendredi 11 novembre	8 h à 21 h
Samedi 12 novembre	8 h à 17 h
Dimanche 13 novembre	8 h à 17 h
Lundi 14 novembre	8 h à 21 h

Nous acceptons: VISA, MasterCard, carte de débit et argent comptant.

QUANTITÉ LIMITÉE
PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI
JUSQU'À ÉPUISÉMENT DES STOCKS

Mont-Royal

ACTUALITÉS

CONSTRUCTION

SUITE DE LA PAGE 1

la CSN, la CSD (Centrale des syndicats démocratiques) et le SQC (Syndicat québécois de la construction). Les changements s'effectueront officiellement dans 90 jours. À compter de février prochain, la CCQ distribuera donc les cotisations syndicales prélevées par les employeurs sur la paie des travailleurs de la construction aux cinq centrales plutôt que d'effectuer 52 paiements.

Mais l'enjeu n'est pas administratif pour la CCQ. «*J'essaie de débusquer les ingrédients sur lesquels j'ai du contrôle et qui nous maintiennent dans une dynamique qui nous empêche de bouger, d'avancer et de faire évoluer l'industrie*», a expliqué Mme Lemieux. Cette dernière ajoute: «*La dynamique, c'est que tout est entre les mains des locaux, y compris comment est fait le placement sur les chantiers. Et nous, on parle aux dirigeants syndicaux qui disent: on ne les contrôle pas tous, ils sont indépendants.*» Derrière cette affirmation, on comprend que la p.-d. g. de la CCQ pointe notamment vers Bernard Gauthier, surnommé «*Rambo*», l'homme fort de la FTQ-Construction sur la Côte-Nord et représentant syndical pour le local 791 (grutiers). En d'autres termes, Michel Arsenault ne pourra plus dire qu'il ne peut rien faire pour contenir les «*Rambo*» de la FTQ.

«*On s'attend à ce que les leaders syndicaux exercent toute la responsabilité morale qu'ils ont. De ramener le contrôle de l'argent à la tête des associations, ça va rééquilibrer la place des centrales et la dynamique avec leurs propres locaux syndicaux. L'argent est un facteur important de contrôle et de reddition de comptes*», a insisté Diane Lemieux.

À cet égard, le projet de loi 33 éliminant le placement syndical de la main-d'œuvre prévoit une plus grande transparence de la gestion des syndicats. Ainsi, les syndicats seront tenus de diffuser leurs états financiers à leurs membres et d'en transmettre une copie à la ministre du Travail pour publication sur le site Internet du ministère. À l'heure actuelle, les syndicats en déposent une copie à la CCQ qui les archive, sans plus.

Mouvements de main-d'œuvre

Les employeurs de l'industrie de la construction seront également appelés à s'ajuster aux changements que Mme Lemieux entend implanter. Ici, il s'agit d'un changement de culture.

Les employeurs doivent rendre compte mensuellement des embauches et des mises à pied de travailleurs. C'est ce qui permet à la CCQ de dresser une liste de disponibilité de la main-d'œuvre. Mais voilà, seulement 60 % se conforment à cette exigence.

Pour les autres, Mme Lemieux énumère comme motifs «*la négligence*» ou l'absence de système informatique pour certains, mais aussi le fait que «*des personnes n'ont pas intérêt à ce que la CCQ connaisse les mouvements de main-d'œuvre*». La question du travail au noir n'est pas étrangère à ce dernier élément, croit-elle. «*Lorsque sur un chantier, il y a une longue liste de sous-traitance, tout le monde est plus à risque, notamment en regard du travail au noir*», a souligné Mme Lemieux.

Chose certaine, la liste de disponibilité est incomplète et semble donner raison à plusieurs personnes de l'industrie qui croient que la CCQ est incapable de mettre sur pied un véritable système de référence de la main-d'œuvre. «*Il y avait une certaine tolérance face aux employeurs. J'y mets fin. On va donner des avis. Il y a même des infractions pénales qui sont prévues. [...] Il faut que les em-*

ployeurs se responsabilisent. Et s'il faut en poursuivre quelques-uns, on va le faire», promet-elle.

Depuis son arrivée à la tête de la CCQ, Diane Lemieux a multiplié les réformes, s'attaquant à la culture ancrée depuis des lustres dans l'organisation. Elle refuse toutefois que l'on réduise ce qu'elle a entrepris à l'expression «*faire du ménage*». «*Ce n'est pas la perspective dans laquelle j'ai abordé cette fonction. Il y a 1000 employés, 40 ans d'histoire. On gère des milliards de dollars. C'est trop simpliste. [...] La CCQ était en déroute. Il n'y avait plus de points de repère. En plus, on se fait frapper dessus à coups de "deux par quatre" depuis des mois. C'est plus compliqué que faire du ménage. Je suis là pour renforcer ce qui est bon, pour donner un sens à ce qu'on fait, pour débusquer les affaires qui n'ont pas de bon sens*», s'est enflammée Mme Lemieux.

Interdiction de manifester devant la CCQ

KATHLEEN LÉVESQUE

Les syndicats de la FTQ-Construction et de l'International n'ont pas le droit de manifester leur opposition au projet de loi 33 éliminant le placement syndical de la main-d'œuvre devant le siège social et les différents bureaux de la Commission de la construction du Québec (CCQ) jusqu'à nouvel ordre. La Cour supérieure a prolongé jeudi dernier l'injonction provisoire obtenue le 24 octobre à la suite des remous dans l'industrie de la construction.

Le juge Jean-François de Grandpré estime que l'urgence demeure présente puisque les syndicats n'ont pas «*hésité à recourir à des moyens illégaux et inacceptables dans notre société*».

La FTQ-Construction a consenti à cette injonction alors que l'International a maintenu sa position. Dans une déclaration assemblée, le directeur général de l'International, Donald Fortin, affirme que depuis le 26 octobre, soit deux jours après la délivrance de l'injonction, «*aucun membre [de l'International] n'exerce actuellement une obstruction ou entrave, soit par-*

Dans cet élan, elle soutient que son regard neuf sur l'industrie est un atout alors que d'autres lui ont reproché de ne pas être issue de ce milieu. «*Je connais les choses de la vie. Je suis capable de comprendre la complexité et les grands ensembles. Et ça m'a bien servi de venir d'ailleurs*», a-t-elle fait valoir.

Elle cite l'exemple du code d'éthique de la CCQ qu'elle a commandé et dont la première version manquait de mordant, selon elle. «*Je suis débarquée dans le comité et je leur ai dit: "vous allez me donner un coup de tournevis de plus"*», a-t-elle raconté, question d'illustrer à quel point l'industrie, en général, et la CCQ, en particulier, vivaient jusque-là en vase clos.

Le Devoir

tielle ou complète, aux entrées, voies d'accès et stationnement des immeubles» de la CCQ.

Le juge de Grandpré a ordonné aux syndicats d'aviser leurs membres afin qu'ils se conforment à l'injonction. Ils ne peuvent plus être plus de cinq personnes et à moins de 150 pieds de chacune des portes d'accès aux immeubles de la CCQ.

Plus tôt cette semaine, la p.-d. g. de la CCQ, Diane Lemieux, a fait état des craintes du personnel devant les gars de la construction qui avaient envahi «*de façon brutale*» les locaux du siège social. Mme Lemieux avait alors décrété l'évacuation de l'immeuble et les procureurs de la CCQ avaient obtenu une injonction.

Ces gestes étaient une réponse au projet de loi 33 dont l'étude en commission parlementaire se déroulait en même temps. Les travaux se poursuivent d'ailleurs à compter de mardi prochain. Le placement syndical est au cœur des débats. Mme Lemieux estime qu'au fil des ans, les organisations syndicales en ont fait une «*business*».

Le Devoir

VOLEURS

Il est urgent de «transformer la culture du fusil en culture du livre»

SUITE DE LA PAGE 1

moins vingt», témoigne le jeune Pokot, du village de Sarmach, la voix encore tremblante. Tout l'après-midi du vendredi 28 octobre, les tirs ont résonné dans la vallée, une scène plutôt courante ces dernières années. «*Des accidents de ce type arrivent plusieurs fois par mois. La semaine dernière, un vieil homme a été tué à une cinquantaine de mètres d'ici*», assure Anthony Djaco, un officier de la police administrative kenyane chargé de la sécurité dans les zones tribales.

«*Les Pokots et les Turkkanas se disputent depuis toujours le contrôle du bétail et des pâturages, mais aujourd'hui, ces raids sont remplacés par des heurts pour le contrôle de territoires, de ressources et de revenus*», explique Renson Apokamoi, responsable du comité pour la paix Sikom. Les Turkkanas sont prêts à tuer pour nous chasser de nos territoires.»

Sur la route qui mène au barrage des Gorges de la Turkwel, une dizaine d'éleveurs mènent leurs troupeaux de vaches à la rivière, plusieurs centaines de têtes au total. AK47 ou G3 allemands posés nonchalamment sur une épaule, les jeunes Pokots sifflent leurs vaches couleur crème. «*Nous avons souvent été attaqués par les Turkkanas, mais nous avons perdu peu de bétail car nous nous sommes bien défendus*», raconte Domo, un jeune éleveur du village d'Adum. Pour aider les communautés à se défendre, le gouvernement kenyan distribue des fusils aux réservistes tribaux de l'armée... des deux côtés. Les moins chanceux se contentent d'arcs et de flèches.

Renson Apokamoi estime que sept Pokots ont été tués durant le mois d'octobre. Selon le quotidien kenyan *The Standard*, on déplore également la mort de six policiers depuis juillet, alors que 18 éleveurs turkanas ont été abattus début août, selon le quotidien *Daily Nation*. Difficile cependant de garder le compte dans un conflit volatil alimenté par la prolifération d'armes illégales venues du Soudan ou de l'Ouganda.

Achévé en 1991, le barrage de Turkwel traîne dans son sillage de lourdes présomptions de corruption sur fond de FrancAfrique, comme en témoigne un rapport de l'ONG britannique anticorruption Corner House. Sa construction a entraîné de multiples études de risques, dont aucune n'a pu évaluer avec pertinence les impacts sur l'environnement, ainsi que l'expulsion de 800 personnes, principalement des Pokots. Les Turkkanas qui ont travaillé à la construction du barrage se sont ensuite établis dans cette région traditionnelle revendiquée par les Pokots.

Selon un rapport réalisé pour le compte de la province de la vallée du Rift, les frontières du comté Turkana auraient été étendues vers le sud au moment de la construction du barrage de manière à englober un territoire traditionnellement pokot. Aujourd'hui, selon Renson Apokamoi, 10 % des revenus de la centrale sont reversés aux communautés turkanas, mais ce pourcentage pourrait bientôt passer à 40 % en vertu d'une nouvelle loi, de quoi attiser les passions au sein des deux camps.

Turkanas et Pokots sont pourtant citoyens du même pays, et les enjeux du conflit laissent perplexes l'observateur extérieur. C'est sans compter la nature éminemment tribale du Kenya, qui compte pas moins d'une quarantaine de groupes ethniques de plus ou moins grande importance. Fin octobre, la demi-finale du championnat de soccer kenyan virait à l'émeute lors d'un match opposant les ennemis jurés du Club Gor Mahia de l'ethnie Luo à l'AFC Leopards des Luhya.

Selon un rapport du Conseil national des Églises du Kenya, les politiciens de la région soufflent volontiers sur les braises électoralistes des conflits tribaux, récoltant de nombreuses voix au passage, tout en contribuant à maintenir la région dans un état de faible développement, alors qu'environ 50 % des enfants ne sont pas scolarisés.

La solution pourrait maintenant venir du nouveau comité indépendant chargé de déterminer les frontières interrégionales à travers le pays, l'IIBRC. Pour Osman Warfa, l'administrateur général de la province de la vallée du Rift, il est surtout urgent de «*transformer la culture du fusil en culture du livre*».

Le Devoir

DÉMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

de données informatiques complexes, tout comme les «*affaires*» et les soupçons jetés ici et là sur l'administration publique en sont en partie responsables.

«*La transparence n'est pas un remède à tous les maux*», dit Patrick Parent, du ministère des Relations internationales (MRI) et surtout cofondateur de e-Gouv Québec, un regroupement de fonctionnaires qui cherchent à encourager le partage et l'ouverture des données produites par l'appareil étatique. «*Mais il est vrai que plus il y en a, plus le gouvernement est actif dans cette voie et plus il est difficile pour quelqu'un de passer à travers les mailles du filet.*»

L'idée d'une ouverture numérique plus grande des gouvernements sur les citoyens a le vent dans les voiles, poussée par les États-Unis qui, sous l'administration Obama, donnent depuis quelques années le ton en la matière.

Au Québec, le concept s'installe timidement. La semaine dernière, la Ville de Montréal a adopté officiellement une politique d'ouverture de ses données publiques. Un portail sur la Toile a été inauguré. L'administration y diffuse une poignée de bases de données à caractère pratique, pour le moment, comme l'emplacement des casernes de pompier, des informations sur les travaux en cours, des botins statistiques sur les arrondissements, des archives photographiques, des résultats électoraux par quartier...

Le geste a été présenté par la Ville comme une première au Québec, mais il n'arrive toutefois pas à faire oublier le retard qui malgré tout se creuse ici par rapport au reste du monde et au reste du Canada, où des villes comme Toronto, Ottawa, Edmonton, Vancouver ou enco-

re Nanaimo (C.-B.), depuis longtemps, ont pris ce virage de la transparence numérique (voir autre texte en page A 7).

À Québec, le député de Verdun à l'Assemblée nationale, Henri-François Gauthier, a été chargé par le premier ministre Charest le 19 octobre 2010 de mener des consultations et de produire un rapport sur cette question. Fait amusant, les discussions de ce groupe de réflexion, aujourd'hui baptisé groupe Gauthier, devaient initialement porter sur la gouvernance au temps des réseaux sociaux et du Web 2.0. Elles se sont rapidement déplacées sur le concept de «*gouvernement ouvert*» et de «*données ouvertes*». Le groupe se prépare d'ailleurs à recommander au gouvernement Charest d'emprunter cette route.

Pour l'ancien président de la Commission d'accès à l'information, Paul-André Comeau, la notion de gouvernement ouvert vient faire faire un pas en avant à la notion d'«*accès*». Déjà, le gouvernement du Québec promeut la divulgation proactive des données depuis 2006. «*Mais on en est aux balbutiements*», souligne-t-il.

N'empêche, la révolution de la transparence par le code binaire est en marche. Elle serait aussi irréversible, au grand dam de quelques fonctionnaires qui vont forcément essayer d'y résister. «*C'est naturel*», a résumé en septembre dernier Martin Lefebvre, qui a piloté le Groupe de travail de Montréal sur les données ouvertes. C'était lors d'une rencontre informelle avec un petit groupe de programmeurs à laquelle *Le Devoir* a participé. «*Actuellement, plusieurs personnes détiennent un pouvoir dans l'administration parce qu'elles possèdent de l'information et sont les seules à y avoir accès*». Et bien sûr, pour elles, la libéralisation des données publiques est perçue négativement.

La notion de gouvernement ouvert nécessite un changement de culture pour plusieurs. Au premier chef dans la fonction publique, où il y a d'«*importantes résistances*», reconnaît Henri-

François Gauthier. «*Pour l'administration, dans le fond, ça veut dire qu'elle doit s'habituer à être en rapport direct et immédiat avec les citoyens qui ont le nez dans les données. Ça vous remet aussi en question!*»

«*Ça a toujours été comme ça*», ajoute Patrick Parent. Et c'est pour cela qu'il faut multiplier les «*hackathons*», ces événements où des programmeurs et des fonctionnaires s'unissent pour créer des applications à partir des données ouvertes. Le groupe Capitale ouverte — qui va assurer la promotion du numérique ouvert à Québec — va en tenir un justement le 12 novembre dans l'espace de travail collectif Abri.Co avec les données de la Ville. «*Quand les gens voient qu'on ne leur vole pas leurs données mais qu'on les met en valeur, ils deviennent alors moins réticents*». Et il ajoute: «*Ce n'est pas le travail du gouvernement de développer des applications. S'il se concentre sur la constitution de bases de données exactes, rigoureuses et complètes, d'autres vont s'en occuper pour lui et tout le monde va réussir à y trouver son compte.*»

Pour M. Gauthier, le gouvernement ouvert va remettre le citoyen au cœur des affaires de l'État. «*Ça va changer complètement le mode de fonctionnement de l'État*», dit-il en rappelant d'une vieille promesse de son gouvernement, la gestion des urgences. «*L'hôpital ouvert*» permettrait de mieux gérer les temps d'attente et de savoir «*automatiquement quelles sont les urgences où il y a le moins de temps d'attente et de savoir où elles sont*», selon lui.

«*Ça va aussi mettre un baume sur le cynisme ambiant*», dit Patrick Parent. On sait que tous les politiciens ne sont pas corrompus», et les politiques de données ouvertes, tout comme les applications qu'elles pourraient faire émerger, vont pouvoir en faire la démonstration.

Le Devoir

Comment nous joindre ?

La rédaction
 Au téléphone 514-985-3333
 Par télécopieur 514-985-3360
 Par courriel redaction@ledevoir.com
 Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité
 Au téléphone 514-985-3399
 Par télécopieur 514-985-3390
 Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
 Par télécopieur 514-985-3340
 Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
 Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
 du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
 Par télécopieur 514-985-5967
 Par courriel abonnements@ledevoir.com
 Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
 Par télécopieur 514-985-3390

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
 Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
 Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007